



68^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LARBI BEN M'HIDI :
LE HÉROS AU PARCOURS EXEMPLAIRE

ELLE REÇOIT LE PRIX BEST PRACTICE
 IN HOME BROADBAND



**ALGÉRIE
 TÉLÉCOM
 MONTE
 SUR LE
 PODIUM**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 5 MARS 2025 // N°1025 // PRIX 20 DA

L'ALGÉRIE AFFIRME SES AMBITIONS EXPORTATRICES

CAP SUR 2027

DERRIÈRE LES CHIFFRES ET LES AMBITIONS AFFICHÉES, C'EST UNE QUESTION DE SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE QUI SE JOUE. L'ALGÉRIE VEUT SE HISSE AU RANG DES ÉCONOMIES QUI COMPTENT, ET 2027 APPARAÎT COMME UNE ÉCHÉANCE CLÉ POUR MESURER LE CHEMIN PARCOURU. L'OBJECTIF DÉSORMAIS EST DE FAIRE DE L'ALGÉRIE UNE PUISSANCE EXPORTATRICE, CAPABLE DE CONQUÉRIR LES MARCHÉS AFRICAINS, ARABES ET EUROPÉENS AVEC DES PRODUITS COMPÉTITIFS ET UNE LOGISTIQUE À LA HAUTEUR.

Lire en page 2



SAHARA OCCIDENTAL : LE SCANDALE DU SILENCE INTERNATIONAL

P.4

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

P.6



DANS UNE DÉCLARATION
 AU FIGARO

MACRON RECADRE RETAILLEAU

RETAILLEAU PIAFFE, TRÉPIGNE, COGNE DU POING : IL VEUT LA PEAU DE L'ACCORD DE 1968, CE TEXTE QUI ACCORDE AUX ALGÉRIENS UN STATUT MIGRATOIRE PARTICULIER EN FRANCE (RIEN QUE ÇA). IL EST PERSUADÉ QUE S'IL Y PARVIENT, IL SERA PORTÉ EN TRIOMPHE PAR LES ÉLECTEURS DE L'EXTRÊME DROITE. RETAILLEAU N'ÉCOUTE RIEN ET PERSONNE.

Lire en page 2

La danse du ventre de la droite française

Par Boualem Alami

C'est à une véritable danse du ventre que le ministre français de l'Intérieur et son chef de gouvernement, représentant une droite revancharde, xénophobe et raciste, sont en train d'exécuter pour tenter de porter atteinte à l'Algérie et discréditer autant ses institutions, son peuple que ses ressortissants en France. Depuis son arrivée à la place Beauvau, l'actuel ministre de l'Intérieur est devenu pratiquement enragé, concernant les relations de la France avec l'Algérie, faisant tout pour saborder une si difficile relation. La raison ? Elle tient à presque rien...si ce n'est cette haine viscérale de la droite et l'extrême droite françaises, celle-ci ayant été d'ailleurs accusée d'avoir folâtrer avec les SS nazis durant la seconde grande guerre. Et donc, tout est parti de l'arrestation d'un ressortissant algérien fraîchement naturalisé français, sur le territoire algérien pour des raisons que la justice de son vrai pays détient. Ensuite, il y a eu la position ferme et sans équivoque d'Alger condamnant l'alignement de Paris sur une occupation du Makhzen, dénoncée par l'ONU, d'un territoire non autonome. Depuis le mois de juillet dernier, Alger recevait chaque minute, chaque seconde et chaque jour sur les plateaux TV des chaînes de Bolloré, des milliers de salves directes pour la discréditer et la traîner dans la boue. Il est vrai que le patron des grandes chaînes TV de l'Hexagone avait été débouté lorsqu'il avait soumissionné pour la gestion du port de Djen-Djen.

FÉTIDE CAMPAGNE CONTRE L'ALGÉRIE

Donc, le ministre français de l'Intérieur, qui avait, toute honte bue, donné instructions à ses services pour que l'épouse d'un diplomate algérien soit refoulée d'un aéroport français, mène une fétide campagne contre l'Algérie. Et il a repris hier dimanche de plus belle sa campagne hostile, même si son président l'a recadré depuis Lisbonne vendredi dernier lorsque le président Emmanuel Macron avait déclaré qu'il ne compte pas dénoncer l'accord franco-algérien de 1968 « de manière unilatérale », car « ça n'a aucun sens », estimant que « les choses se font bien quand elles se font avec exigence, avec engagement. Mais il ne faut pas qu'elles fassent l'objet de jeux politiques. » Dès lors, qu'attendre de milieux xénophobes, racistes, quand ils ont, l'espace d'une législature, le pouvoir de remettre en cause le travail lent et patient d'une si difficile relation de voisinage. Alger, pour sa part, ne va pas se taire et répliquera avec une précision chirurgicale. Et ce ne sera pas l'Algérie qui perdra au change, en dépit des attaques de milieux connus pour leurs fanfaronnades inutiles, corrosives contre l'Algérie.

DANS UNE DÉCLARATION AU FIGARO

Macron recadre Retailleau

Le président français ne se contente pas de s'opposer à la suppression brutale de l'accord, il veut une révision concertée.



Par Aïda Mouni

Le duel qui oppose actuellement Emmanuel Macron, grand chef de l'Élysée, à son ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, semble confondre Matignon avec un stand de tir anti-Algérie. Depuis quelques semaines, Retailleau piaffe, trépigne, cogne du poing : il veut la peau de l'accord de 1968, ce texte qui accorde aux Algériens un

statut migratoire particulier en France (rien que ça). Il est persuadé que s'il y parvient, il sera porté en triomphe par les électeurs de l'extrême droite. Retailleau n'écoute rien et personne. Il est comme ce gamin qui veut absolument mettre ses doigts dans la prise malgré les avertissements. Lundi, dans « Le Figaro », Emmanuel Macron a tranché : pas question de supprimer l'accord d'un coup de baguette magique. Macron siffle la fin

de la récréation. « C'est moi qui décide, pas toi », a-t-il déclaré. Le président français ne se contente pas de s'opposer à la suppression brutale de l'accord, il veut une révision concertée. Autrement dit : « On va discuter, prendre notre temps, et si ça se trouve, on changera trois virgules avant d'annoncer fièrement une réforme historique ! ». Cerise sur le couscous, Macron a même lâché, depuis le Portugal, qu'il « n'est pas question

de dénoncer l'accord de manière unilatérale ». En clair, Retailleau peut bien continuer à jouer les shérifs sur les plateaux télé, ça ne changera rien. L'Algérie, elle, observe ce duel avant l'heure de l'échéance présidentielle de 2027 avec consternation. Entre un président qui joue les pacificateurs et un ministre qui s'excite au quotidien, la conclusion est simple, les Algériens restent là où ils sont, et l'accord de 1968 aussi. **A. M.**

Réunion tripartite Algérie-Tunisie-Libye au Caire

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a tenu, hier, une rencontre, dans la capitale égyptienne, Le Caire, avec ses homologues tunisien, Mohamed Ali Nafti, et libyen, Taher Al-Baour, a annoncé le ministère dans un communiqué.

Dans son communiqué, le ministère a précisé que cette rencontre, qui a été tenue avant le début du Sommet arabe d'urgence, a été consacrée à l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du sommet algéro-tunisien-libyen tenu en avril 2024 en Tunisie. Les

trois ministres ont également discuté des préparatifs liés à l'organisation du prochain sommet tripartite prévu dans la capitale libyenne, Tripoli, où ils ont convenu des étapes et des dispositions les plus importantes pour assurer le succès de cet événement important.

L'ALGÉRIE AFFIRME SES AMBITIONS EXPORTATRICES

Cap sur 2027

Baba Aïssa Karima

C'est une visite à forte portée symbolique qu'a effectuée, hier, Mohamed Boukhari, ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, dans la ville industrielle de Sétif. Accompagné du wali et des autorités locales, il est venu prendre la mesure des efforts engagés pour positionner l'Algérie comme un acteur majeur du commerce international. L'agenda ministériel était dense, lancement de convois d'exportation, visites d'unités industrielles et échanges avec les opérateurs économiques. Le message du ministre a été clair, les objectifs fixés par le président Abdelmadjid Tebboune pour 2027 doivent être atteints, et l'État sera au rendez-vous pour accompagner les investisseurs et les industriels. Sur le site de Baticeram, relevant du groupe Khanfri, le ministre a donné le coup d'envoi d'un convoi de 19.000 m² de céramique à destination de la Libye. Cette unité, équipée

de moyens de production modernes et affichant une capacité de 36.000 m² par jour, a su s'imposer sur le marché international. En 2024, elle a exporté 500.000 m², et l'ambition pour 2025 est d'atteindre un million de m². Mais au-delà des chiffres, c'est l'enjeu logistique qui retient l'attention. Son président-directeur général l'a souligné : « l'exportation nécessite une infrastructure solide pour soutenir cette montée en puissance ». Dans un autre secteur stratégique, celui de l'électroménager, le ministre a visité le complexe Sinova, partenaire officiel de Samsung. Là encore, il a donné le signal du départ d'un envoi de 162 réfrigérateurs et 231 machines à laver vers la Tunisie. L'entreprise se fixe des ambitions bien plus larges, 100.000 réfrigérateurs et 120.000 téléviseurs doivent être écoulés sur les marchés étrangers dans les années à venir. Lors d'une cérémonie officielle, un partenariat stratégique a été

scellé entre le groupe algérien et un opérateur tunisien. Mohamed Boukhari n'a pas manqué de rappeler la nécessité pour les industriels d'accroître le taux d'intégration locale à 40%. Une injonction qui vise à réduire la dépendance aux importations et à maximiser la valeur ajoutée nationale. Le ministre s'est ensuite rendu au complexe Faderco, acteur incontournable du marché de l'hygiène corporelle. Avec 26% de parts de marché au Royaume-Uni, il s'est imposé comme le premier exportateur de ouate de cellulose hors Union européenne. Cette percée s'illustre par l'expédition de 30 containers vers le Royaume-Uni, 10 vers la Tunisie et 3 autres à destination de la Belgique. L'enjeu ici est de maintenir la dynamique exportatrice et porter le taux d'intégration à 75%, en réduisant au maximum les importations de matières premières. En 2024, les exportations de Faderco ont atteint 37 millions de dol-

lars, un chiffre appelé à croître dans les prochaines années. Au fil de sa tournée, Mohamed Boukhari a insisté sur la transformation du modèle économique algérien. Fini le temps de l'économie tournée vers l'importation. L'objectif désormais est de faire de l'Algérie une puissance exportatrice, capable de conquérir les marchés africains, arabes et européens avec des produits compétitifs et une logistique à la hauteur. « Vous exportez, nous sommes là pour vous accompagner », a-t-il lancé aux industriels. Une promesse qui se traduit en actes, facilitation des procédures, soutien logistique et diplomatique, et mise en place d'un environnement propice aux affaires. Derrière les chiffres et les ambitions affichées, c'est une question de souveraineté économique qui se joue. L'Algérie veut se hisser au rang des économies qui comptent, et 2027 apparaît comme une échéance clé pour mesurer le chemin parcouru.

RELATION ALGÉRO-ITALIENNE

Une coopération exemplaire appelée à se renforcer

Tous les cliquotants sont au vert entre les deux pays et n'ont, en vérité, jamais été altérés. Lors de sa visite à Alger lundi, Antonio Tajani a souligné lors de son allocution que « le partenariat algéro-italien est bon, mais il doit être encore plus solide en investissant dans des secteurs divers tels que l'agriculture, le tourisme, les infrastructures, le bâtiment et d'autres domaines ».

Par Merouane Korso

Entre Alger et Rome, tout va très vite, et plus vite même que prévu depuis la visite en janvier 2023 de la présidente du Conseil des ministres italien Giorgia Meloni, accompagnée par le patron des patrons italiens, la puissante organisation patronale Cofindustria Et, depuis les annonces de contrats et d'accords qui se sont empilées depuis 2024 se succèdent, notamment la signature d'un accord de sécurité qui mêle lutte contre la cybercriminalité et lutte contre l'immigration clandestine. En juillet 2024, Rome s'engage à investir dans le sud de l'Algérie à hauteur de 420 millions d'euros pour produire du blé et renforcer la sécurité alimentaire du pays, alors que, durant le même mois, l'usine Fiat-Algérie est inaugurée dans la zone industrielle de Tafraoui, avec une production prévue de 60.000 à 90.000 véhicules par an et qu'elle serait une plateforme stratégique pour fournir le marché africain. Alger, en outre, fournit l'essentiel des approvisionnements italiens en gaz et a signé avec des majors italiennes un contrat de partage de production de pétrole de 4 milliards de dollars. C'est dans ces dispositions absolument positives et encourageantes pour les relations entre les deux pays que s'était tenue lundi à Alger une table ronde sur l'entrepreneuriat organisée à l'occasion de la visite à Alger du vice-président du Conseil des ministres italien et chef de la diplomatie italienne Antonio Tajani. Tous les cliquotants sont au vert entre les deux pays, et n'ont, en vérité, jamais été altérés, à un moment ou à un autre, par



quelques « grains de sable ». Lors de sa visite à Alger lundi, qu'il a conclue avec la tenue d'une table ronde sur l'entrepreneuriat, il a souligné lors de son allocution que « le partenariat algéro-italien est bon, mais il doit être encore plus solide en investissant dans des secteurs divers tels que l'agriculture, le tourisme, les infrastructures, le bâtiment et d'autres domaines ».

L'EXPERTISE DES ENTREPRISES ITALIENNES

Tajani a ainsi affirmé que l'Italie est disposée à contribuer au développement du secteur de la pêche en Algérie, à travers l'expertise des entreprises italiennes en matière de construction de bateaux de pêche. Sur le secteur du tourisme, il a relevé la diversité géographique et la richesse culturelle de l'Algérie, ce qui incite les sociétés italiennes à investir dans ce domaine. Sur le partenariat avec l'Algérie, le vice-président du Conseil des ministres italien a souligné, en relevant l'importance de l'Algérie dans le continent africain, a estimé que « les conditions sont idoines pour l'établissement de partenariats

bénéfiques pour les deux pays », avec la possibilité d'organiser un forum de l'entrepreneuriat à Rome, afin de permettre aux investisseurs algériens de s'enquérir des opportunités d'investissement en Italie. Concernant le domaine culturel, il a annoncé l'augmentation du nombre des bourses d'études au profit des étudiants algériens, pour être « à l'avenir, un trait d'union entre les investisseurs italiens et leurs homologues algériens ». À l'issue de la table ronde sur l'entrepreneuriat tenue devant un parterre de responsables algériens et italiens, dont les ambassadeurs des deux pays à Rome et Alger, l'Algérie et l'Italie ont réaffirmé leur engagement à renforcer le partenariat économique, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles dans divers secteurs. Cette table ronde a été présidée par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, et le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M.

Antonio Tajani. Dans son allocution à cette occasion, M. Arkab a mis en exergue la volonté commune des deux pays d'établir des relations économiques et commerciales « exemplaires » à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles, notamment au vu des atouts dont dispose l'Algérie, à savoir ses ressources naturelles variées, sa position géographique stratégique et ses infrastructures, faisant d'elle une « destination d'investissement attractive par excellence ». M. Arkab a ajouté par ailleurs que l'Algérie est devenue « un vaste chantier » pour des projets stratégiques dans des secteurs clés tels que l'agriculture, le tourisme, les mines, les énergies renouvelables, les communications, l'industrie et les services, mettant en avant la volonté du pays d'attirer les investissements dans plusieurs domaines, notamment les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), l'industrie automobile, les industries agroalimentaires, et d'autres secteurs.

M. K.

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES ET MINISTRE ITALIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, L'A AFFIRMÉ LUNDI:

Les relations entre l'Algérie et l'Italie sont «très fortes»

Le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani, a affirmé, lundi à Alger, que les relations entre l'Algérie et son pays « sont très fortes », mettant en avant la volonté des deux pays de les renforcer davantage.

« Je suis très heureux d'être ici à Alger, pour la première fois, et je remercie le Président, Abdelmadjid Tebboune, pour son accueil très chaleureux et amical », a déclaré M. Antonio Tajani à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a relevé que les relations entre

les deux pays sont « très fortes » et les deux parties sont disposées à « aller de l'avant » pour renforcer ces relations qui vont, a-t-il dit, « de la coopération politique à la coopération économique et englobent aussi le domaine de la culture ». « Nous voulons soutenir l'enseignement de la langue italienne en Algérie et nous voulons plus d'étudiants algériens dans les universités italiennes », a-t-il souligné. Tajani a indiqué avoir également évoqué avec le président de la République « la stabilité dans la région de la Méditerranée et la lutte contre la traite humaine », assurant que les deux pays « veulent travailler ensemble et, à ce titre, il a été décidé d'avoir une coordination

durable entre les secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères de l'Algérie et de l'Italie, ainsi qu'avec la Tunisie ». « On a décidé d'organiser une rencontre entre les gouvernements de nos deux pays en Italie et dont la date sera fixée ultérieurement, ainsi qu'une réunion ministérielle des 5+5 de la Méditerranée », a-t-il mentionné.

« Nous avons, en outre, évoqué les différents aspects de la coopération économique, notamment dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, du bâtiment et de l'agro-industriel, et nous sommes disposés à engager de nouveaux investissements en Algérie et à apporter tout notre savoir-faire », a-t-il ajouté.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L'empreinte de Mattei

PAR ABDELKRIM TAZAROUTE

Les relations algéro-italiennes se raffermissent au fil des rencontres et autres réunions de haut niveau entre les deux pays. La récente visite du ministre italien des Affaires étrangères le confirme avec preuve à l'appui au regard du menu très riche en termes d'investissements dans plusieurs secteurs d'activités politiques, diplomatiques, économiques et touristiques, entre les deux parties, qui tiennent résolument selon les affirmations d'Antonio Tajani, vice-président du Conseil des ministres italien et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, qui a noté que « Nos relations sont très fortes et nous allons aller de l'avant... ». Ce climat de sérénité, de confiance et surtout empreint d'un grand optimisme marque une nouvelle étape de la relation bilatérale entre l'Algérie et l'Italie. Cette étape est appelée à s'émanciper davantage avec la rencontre prévue en Italie entre les deux gouvernements, même si la date reste encore à fixer, mais les échéances s'annoncent au profit d'un regain de rapprochement et de lien historique entre ces deux nations du bassin méditerranéen. Au regard de cette relation entre l'Algérie et l'Italie, un homme marque de son empreinte indélébile, ce lien à la fois historique et stratégique. Il s'agit bien entendu d'Enrico Mattei, homme politique italien, une figure emblématique du paysage politique et économique de l'Italie. C'est un anti-colonialiste impénitent et un fervent défenseur de la cause algérienne, de sa révolution pour l'indépendance. Il décide de médiatiser le combat libérateur de l'Algérie dans les journaux qu'il détient et il sera celui qui a fait du recouvrement de notre souveraineté nationale une condition de tout accord en faveur de la paix. En son hommage, un colloque international a été organisé à Alger en 2010 et l'occasion sera saisie par un ancien du Malg Ould Kablia pour lui rendre hommage en rappelant que « ce sont les positions de Mattei sur le dossier du pétrole algérien qui lui ont coûté la vie ». Rouvert à maintes reprises, le dossier de son assassinat n'a pas été élucidé jusqu'à présent. L'Algérie marquera sa gratitude envers lui en baptisant le gazoduc remisant notre pays à l'Italie en son nom. Tout un symbole !

A. T.

SUSPENSION PAR L'ENTITÉ SIONISTE DE L'ENTRÉE DE L'AIDE HUMANITAIRE À GHAZA

L'Union parlementaire arabe condamne

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a condamné, lundi, « dans les termes les plus fermes » la suspension par l'entité sioniste de l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, qualifiant cette décision de « violation flagrante du droit international humanitaire », de "transgression manifeste des accords de cessez-le-feu » et d' « atteinte éhontée aux conventions et traités internationaux ». Dans un communiqué signé par son président, président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, l'UIPA a réaffirmé « son rejet total » de l'utilisation de l'aide humanitaire comme « un outil de chantage politique et un moyen d'affamer des millions de civils », notamment à la lumière de « la grave détérioration de la situation humanitaire dans la bande de Ghaza, où la population vit dans des conditions catastrophiques ayant atteint des niveaux insoutenables, en particulier en ce mois sacré ». Face à cette dangereuse escalade, l'UIPA « appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités juridiques et humanitaires et à agir, séance tenante, pour obliger l'entité sioniste à garantir un acheminement sûr, pérenne et sans restriction de l'aide vers Ghaza et atténuer les souffrances du peuple palestinien, soumis aux pires formes de blocus et de famine, en violation flagrante de tous les principes et valeurs humanitaires ».

OBSTRUCTION DE L'AIDE HUMANITAIRE À GHAZA

L'Unicef met en garde

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a averti que l'obstruction par l'entité sioniste de l'aide humanitaire à Ghaza aura « des conséquences dévastatrices pour les enfants ». « Les restrictions d'aide annoncées par (l'entité sioniste) compromettent gravement les opérations de sauvetage des civils, dont notamment les enfants », a déclaré mardi le DG de l'UNICEF pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord, Edouard Beigbender, dans un communiqué. L'Unicef a rappelé, à cet égard, que les conséquences de cette décision sont déjà visibles. « En effet, sept nouveau-nés seraient morts d'hypothermie au cours de la semaine dernière parce qu'ils n'avaient pas accès à des vêtements et des couvertures suffisamment chauds, à un abri ou à des soins médicaux », a-t-elle rappelé, déplorant que « 19 hôpitaux sur 35 ne fonctionnent que partiellement ». Soulignant que le cessez-le-feu en vigueur est une bouée de sauvetage essentielle pour les enfants, l'Unicef a affirmé que « cet accord permet un flux rapide d'aide à l'échelle de la réponse humanitaire sur le terrain ». Par ailleurs, l'Office des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a déclaré que près de 260.000 enfants de la bande de Ghaza ont rejoint son programme d'apprentissage à distance depuis janvier dernier. « Près de 260.000 enfants se sont inscrits au programme d'apprentissage à distance de l'agence (onusienne) depuis janvier dernier », a écrit l'UNRWA dans un message publié lundi soir sur les réseaux sociaux. L'agence onusienne a également ajouté que ses équipes « continuent de fournir un soutien psychologique et social dans la région centrale et Khan Younis ». Elle a souligné, dans ce sens, qu'elle avait « aidé plus de 15.000 cas depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu », le 19 janvier à Ghaza, « permettant ainsi à des milliers de déplacés de retourner dans leurs quartiers et leurs maisons détruites ». Le 23 février dernier, la nouvelle année scolaire a débuté dans la bande de Ghaza, au milieu des défis majeurs posés par l'agression génocidaire sioniste qui a ravagé l'enclave palestinienne pendant plus de 15 mois, rappelle, par ailleurs, l'UNRWA. A noter que 95% des bâtiments scolaires et éducatifs ont subi divers dommages, tandis que 85% d'entre eux sont devenus inutilisables en raison de leur destruction totale ou partielle pendant l'agression sioniste.

SAHARA OCCIDENTAL

Le scandale du silence international

Dénoncer l'évidence est devenu un exercice répétitif, mais nécessaire. Depuis 1975, le Maroc occupe illégalement le Sahara occidental. Depuis 1965, l'Assemblée générale de l'ONU appelle, en vain, au respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Et depuis neuf ans, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) se voit refuser tout accès au territoire.

Par Aïda Mouni

Une fois de plus, le Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental tire la sonnette d'alarme. Réuni lundi devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, il a mis en garde contre toute décision unilatérale qui entérinerait l'occupation marocaine du territoire sahraoui, dénonçant une violation flagrante du droit international et une atteinte grave aux droits fondamentaux du peuple sahraoui. Dénoncer l'évidence est devenu un exercice répétitif, mais nécessaire. Depuis 1975, le Maroc occupe illégalement le Sahara occidental. Depuis 1965, l'Assemblée générale de l'ONU appelle, en vain, au respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Et depuis neuf ans, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) se voit refuser tout accès au territoire occupé, malgré des demandes réitérées et une incitation explicite du Conseil de sécurité à renforcer la coopération. Le constat du Groupe de Genève est sans appel, en refusant le référendum d'autodétermination et en verrouillant l'accès aux observateurs internationaux, Rabat s'enferme dans une logique d'oppression systématique. Représen-



sion des militants sahraouis, exclusion des organisations de défense des droits humains, exploitation illégale des ressources naturelles... La liste des abus s'allonge, tandis que la communauté internationale reste figée dans une indignation sans conséquences. La déclaration, lue au nom du groupe par une représentante de la République unie de Tanzanie, a également mis en exergue un fait marquant, en octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a confirmé l'annulation des accords UE-Maroc incluant le Sahara occidental. Une décision qui souligne l'illégalité persistante des prétentions marocaines sur le territoire.

Pendant que Rabat impose sa loi sur le terrain, le cadre onusien censé garantir un règlement pacifique du conflit se délite. La MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), créée pour superviser la consultation promise, demeure la seule mission onusienne sans mandat pour surveiller la situation des droits de l'homme. Une aberration qui réduit l'instance à une présence fantôme, incapable de remplir son rôle initial.

DÉFENDRE LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE

Face à cette impasse, le Groupe de Genève appelle les États à sortir de l'ambiguïté.

Défendre la légalité internationale ne peut plus se limiter à des déclarations diplomatiques. « En violant le droit international, de telles mesures ne servent qu'à retarder une résolution pacifique du conflit », a rappelé le groupe, exhortant les nations à promouvoir un multilatéralisme effectif, seul garant d'une paix et d'une justice durables. Le Sahara occidental demeure l'un des derniers territoires non décolonisés de la planète. Tant que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination sera bafoué, c'est l'ensemble du système international qui sera fragilisé. L'inaction ne fait qu'alimenter l'injustice.

A. M.

APRÈS SES VIOLATIONS RÉPÉTITIVES DE L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU

L'occupation se prépare à reprendre les hostilités à Gaza

Par Boualem B.

Alors que Netanyahu continue de tergiverser et de se soustraire aux obligations de l'accord de cessez-le-feu garanti par les médiateurs, le mouvement Hamas réitère son refus de prolonger la première phase de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, entrée en vigueur le 19 janvier dernier, et a annoncé que l'occupation sioniste n'obtiendra ses prisonniers que par le biais d'un accord d'échange et de la mise en œuvre de toutes les étapes de l'accord. Il exige de passer, comme le prévoit l'accord, à la deuxième phase. Netanyahu, sous pression de toutes parts, s'accroche aux propositions de l'envoyé américain pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, propositions, faut-il le noter, qui semblent américaines en surface, mais qui sont en réalité israéliennes. Celles-ci prévoient la prolongation du cessez-le-feu pendant le ramadan, ainsi que la libération de la moitié des otages restants dès le premier jour de ces prolongations. Cette proposition, qui n'a d'autre objectif que la libération des otages, sans engagement en faveur d'un cessez-le-feu permanent, est évidemment refusée par le Hamas. En effet, elle ne vise en fait qu'à

permettre à Netanyahu de gagner du temps jusqu'à ce qu'il assure la survie de son gouvernement en approuvant le projet de loi sur le budget général, ce qui signifie son maintien même si le ministre d'extrême droite Bezalel Smotrich qui s'oppose fermement à tout accord qui mettrait fin à la guerre dans la bande de Gaza s'en retire. En répétant ad nauseam qu'il soutient les propositions de Witkoff, Netanyahu cherche en fait à placer le conflit directement entre le Hamas et les États-Unis.

UN PLAN APPELÉ « ENFER »

C'est clair comme l'eau de roche : l'occupation ne veut pas de cessez-le-feu permanent à Gaza. Le fait qu'elle ne se soit pas retirée de l'axe de Philadelphie, qu'elle ait refusé d'entrer dans les délibérations du second tour, qu'elle empêche maintenant l'entrée de l'aide humanitaire et qu'elle ait repris ses hostilités dans la bande de Gaza est suffisant pour comprendre qu'elle ne respecte ni ses engagements ni le droit international. Pire encore, des sources israéliennes ont déclaré que l'occupation prévoyait de mettre en œuvre dans les jours à venir un plan d'escalade contre la bande de Gaza. Ce plan

prévoit notamment de couper l'électricité, de déplacer les Palestiniens du nord au sud de la bande et de reprendre les hostilités. Selon ces sources, ce plan appelé « enfer » va engager la reprise des opérations militaires à grande échelle à Gaza. Toutefois, selon l'Autorité israélienne de radiodiffusion, Benjamin Netanyahu a décidé de ne pas reprendre les hostilités à Gaza avant la visite de Steve Witkoff. Ce dernier, qui avait prévu de se rendre en Israël la semaine dernière, a vu son voyage reporté et la date de son prochain voyage en Israël n'est pas encore connue. Face à toutes ces manœuvres, le Hamas a exprimé son refus des propositions piégées de l'occupation et a tenu la communauté internationale pour témoin des agissements de l'entité d'occupation! Dans une déclaration à la chaîne Al Jazeera, Mahmoud Mardawi, un des dirigeants du Hamas, tout en dénonçant les perturbations introduites dans l'accord initial par l'envoyé spécial américain Steve Witkoff et Netanyahu, a déclaré qu'il n'y a aucune possibilité de renégociation pour le retour des prisonniers, et les parties médiatrices doivent obliger les occupants à respecter l'accord préliminaire déjà conclu.

B.B.

ELLE REÇOIT LE PRIX BEST PRACTICE IN HOME BROADBAND

Algérie Télécom monte sur le podium



Algérie Télécom annonce qu'elle a reçu le prix "Best Practice in Home Broadband" lors du Green All-Optical Network Forum Awards qui s'est tenu à Barcelone, en Espagne, du 3 au 6 mars 2025.

Cet événement s'est déroulé en présence à la fois de Monsieur le Ministre des Postes et des Télécommunications, Monsieur le Président, Directeur Général d'Algérie Télécom, et Monsieur l'Ambassadeur d'Algérie en Espagne.

Cet honneur est venu en reconnaissance des efforts de l'entreprise pour améliorer et développer une infrastructure Internet à haut débit dans notre pays. Il s'ajoute également à la série de succès internationaux obtenus par Algérie Telecom dans le domaine de la transformation numérique, en mettant l'accent sur l'expansion du réseau fibre optique

et l'amélioration de l'expérience internet pour tous les ménages algériens dans différentes régions du sol national", indique Algérie télécom sur sa page officielle Facebook.

Le Green All-Optical Network Forum est une conférence annuelle organisée par l'IDATE DigiWorld. Le forum récompense chaque année l'excellence et l'innovation dans le secteur à travers les Green All-Optical Network Forum Awards. Ces distinctions honorent les opérateurs qui se sont démarqués dans le développement de services haut débit gigabit, l'innovation technologique en matière de réseaux tout optique, l'amélioration de l'expérience utilisateur en matière de haut débit fixe et le développement durable des réseaux grâce à l'efficacité énergétique et à la réduction des émissions de carbone.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE Clôture du Prix Talent Contemporain

La banque Société Générale Algérie annonce que la 13ème édition de son Prix artistique « Talent Contemporain » s'est clôturée le 28 février 2025 à minuit. « Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants de cette édition. Un email de confirmation vous sera envoyé à l'adresse que vous avez fournie, dans les meilleurs délais. Restez connectés sur notre page pour découvrir, très prochainement, les œuvres finalistes qui incarneront le thème de cette édition, sélectionnées par un jury composé de professionnels

de l'art et de la peinture, de la photographie et de la sculpture », indique Société Générale Algérie dans sa page officielle Facebook.

Le Prix Talent Contemporain 2024 a été est ouvert du 15 décembre au 28 février 2025. Cette année, Société Générale Algérie lance trois prix, à savoir: Prix Jeune Artiste Peintre, Prix de la Photographie, Prix de la Sculpture.

Le Prix concerne tous les artistes plasticiens algériens, professionnels ou amateurs d'art MODERNE, résidant en Algérie, âgés de plus de 18 ans.

OPEP+

Retour progressif de la réduction de la production

L'Algérie et sept autres pays de l'alliance «Opep+» ont décidé, lundi, de procéder à un retour progressif, à partir du 1er avril prochain, de leurs réductions volontaires de production pétrolière, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle tenue par vidéoconférence, réunissant les huit pays membres de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres), qui appliquent des réductions volontaires de leur production pétrolière, à savoir : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. A l'issue de sa participation à la réunion, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a souligné que



«cette décision reflète l'engagement des huit pays de l'Opep+ à adopter une approche responsable afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier international». Cette décision

fait suite à un examen approfondi de la situation actuelle du marché pétrolier et de ses perspectives d'évolution dans les mois à venir, selon le communiqué du ministère.

PAIEMENT DES SALAIRES DU MOIS DE MARS

Précisions du ministère des Finances



Le ministère des Finances a apporté, ce lundi dans un communiqué, des éclaircissements concernant sa décision du

ministère relative au paiement des salaires des agents publics des institutions et administrations publiques au titre du mois

de mars 2025. «Le ministère des Finances précise que cette mesure est habituellement prise au début de chaque année, dans l'attente de la finalisation des documents budgétaires et particulièrement les états matrices actualisés du personnel à rémunérer», souligne le communiqué, qui intervient après que «quelques titres de la presse nationale ont fait état de la décision du ministère des Finances». Il s'agit, ajoute le ministère, d'une mesure qui «a pour objet d'assouplir l'exécution de ce genre d'opération au début de chaque exercice budgétaire et permettre ainsi le paiement des salaires des fonctionnaires».

ALGEX

L'approche de l'innovation ouverte (Open Innovation)

En vue de l'accélération de l'approche Open Innovation, un moyen de création et de financement de startup et des projets innovants, supervisé par le Ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et des PME, Algex invite les opérateurs économiques à

plus de collaboration avec les startup, pour bénéficier des avantages mis en place par les pouvoirs publics. Ces avantages concernent, selon une publication d'Algex sur son site web: la mise en place d'un cadre juridique notamment l'article 41 paru sur le

journal officiel n° 51 le 05 aout 2023 relatif à la procédure négociée de passation de marché public, d'une réduction à hauteur de 30% plafonné à 200 millions de dinars sur le bénéfice des entreprises économiques ayant introduit la recherche et l'innovation dans

leur processus conformément à l'article 171 du code des impôts directs et indirectes. Il s'agit aussi d'un bénéfice des services de la plateforme numérique « open innovation » sur le moyen terme avec les entreprises portant la marque « startup et innovation ».

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz

www.l'expressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Une dynamique en marche

L'Algérie ambitionne de se positionner comme un acteur clé dans le domaine de la recherche scientifique. De l'agroalimentaire aux énergies renouvelables, en passant par l'hydraulique et les sciences des matériaux, le pays affiche des avancées notables. Mais un obstacle de taille freine cette dynamique: le financement.

Par **Karima B.A.**

Invitée sur les ondes de la chaîne 2 de la Radio Algérienne, Ait Oudia Khatima, sous-directrice au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dresse un état des lieux sans concession : «Le défi majeur de la recherche scientifique reste le financement.» Malgré les efforts de l'État, elle estime que les ressources allouées demeurent insuffisantes.

Face à ce constat, le gouvernement a revu son engagement financier à la hausse. «L'État fournit l'effort de résoudre ce problème mais ça reste insuffisant», affirme Mme Khatima, soulignant une progression notable des crédits alloués à la recherche. «Le financement est passé de 8 à 18 milliards pour 2024-2025, soit une augmentation de 120%».

Comblent l'ensemble des besoins

Si cette évolution marque une avancée, elle ne suffit pas à combler l'ensemble des besoins du secteur. «Il faut savoir qu'il y a beaucoup de domaines d'activités qui sont vraiment des domaines de compétences», précise la responsable, plaidant pour une diversification des sources de financement.

Car au-delà de l'augmentation budgétaire, la recherche scientifique requiert une structuration plus fine et des mécanismes adaptés pour assurer un soutien pérenne aux laboratoires, chercheurs et projets innovants. «Le financement doit être diversifié», insiste Mme

Khatima, soulignant l'importance d'une implication plus forte du secteur privé et des institutions internationales.

Domaines d'excellence en plein essor

Loin d'un tableau uniquement préoccupant, la sous-directrice met en avant des avancées significatives qui permettent à l'Algérie de se distinguer sur la scène scientifique. «L'Algérie est en train de se distinguer par rapport à certains domaines tels que l'agroalimentaire, l'engineering, l'informatique, l'hydraulique (dont la gestion de l'eau et le dessalement), les énergies renouvelables, les sciences des matériaux... etc». Pour soutenir ces progrès, le ministère a mis en place plusieurs stratégies visant à structurer la recherche et à maximiser son impact. «Ces mécanismes s'inscrivent en matière de recherche, en infrastructures scientifiques ou en matière d'innovation», explique-t-elle.

Dans cette optique, des programmes de recherche ciblés ont été définis, notamment autour de 3 priorités majeures : la sécurité sanitaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen. D'autres initiatives viennent compléter cet arsenal, comme les projets thématiques de recherche, les projets d'établissements, ou encore les réseaux thématiques de recherche.

Valorisation et transfert technologique

«Tout cet environnement est fait pour valoriser la recherche et répondre ainsi aux pro-



blèmes socio-économiques», rappelle Mme Khatima. Pourtant, force est de constater que les innovations algériennes peinent encore à trouver preneur. «Le problème est que nous avons su nous valoriser pour nous vendre. C'est bien beau de faire des choses, mais il faut se tourner vers l'entrepreneuriat. Si nous ne savons pas valoriser notre travail, cela ne sert pas à grand-chose».

Un constat sévère qui reflète un défi de taille, connecter les découvertes issues des laboratoires aux réalités du marché. La sous-directrice regrette ainsi un manque de visibilité des avancées scientifiques auprès des acteurs économiques. «La société n'est pas au courant de ce qui se fait à l'université», déplore-t-elle. Pourtant, des avancées notables sont bel et bien là. «Beaucoup de choses se font, comme les logiciels, les puces électroniques, la voiture électrique», souligne-t-elle. Des prototypes prometteurs existent, mais ils restent dans l'ombre, faute d'une politique

efficace de transfert technologique et d'un réseau de partenariats dynamiques avec le monde industriel. Malgré ces difficultés, Mme Khatima observe une transformation progressive du monde universitaire algérien. «Longtemps réfractaire au changement, l'université a changé présentement de mentalité», reconnaît-elle. L'enjeu est désormais d'ancrer cette dynamique dans la durée et de l'aligner sur les standards internationaux.

«Maintenant qu'il y a l'esprit de l'entrepreneuriat, il faut passer à l'industrialisation et la commercialisation avec la coopération de plusieurs secteurs.» Un cap essentiel pour éviter que les innovations algériennes ne restent cantonnées aux laboratoires.

Vers une coopération accrue

Cette nécessaire ouverture vers le monde de l'entreprise commence à se matérialiser. Plusieurs accords ont été conclus

entre les universités et des entreprises nationales, à l'image de Sonatrach, en quête de solutions innovantes. «Cette coopération est actée évidemment par des conventions contractées avec des entreprises nationales comme Sonatrach, qui cherchent des experts pointus dans leurs domaines pour élaborer des stratégies».

Ce rapprochement entre le monde académique et le tissu économique pourrait offrir de nouvelles perspectives aux doctorants et jeunes chercheurs. «Dans cette optique, des doctorants sont suivis de près, à travers les universités nationales, pour aider leur placement selon leur compétence et les projets qu'ils portent».

L'Algérie semble avoir amorcé un tournant décisif dans la structuration de sa recherche scientifique. Si les avancées sont notables, les défis restent nombreux : le financement, la valorisation, l'intégration dans le tissu économique, le rayonnement international.

K.B.A.

ÉTABLI PAR L'OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Un programme spécial Ramadhan au profit des étudiants

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a mis en place une série de mesures et de dispositions pour le mois sacré du Ramadhan. «Un programme spécial a été établi au profit des étudiants pour le mois sacré de Ramadhan, incluant les services de restauration et de transport, les activités récréatives, ainsi que la prévention sanitaire», a déclaré à l'APS le directeur général de l'ONOU, Adel Mezough. Il a été décidé de «mettre en place un programme alimentaire adapté au mois sacré de Ramadhan, en impliquant les représentants des étudiants ainsi que les médecins», a fait savoir le DG de l'ONOU, soulignant l'exigence de servir des repas chauds lors de la rupture du jeûne. Quant au nombre de repas destinés

à l'iftar et au S'hour, Mezough a précisé que cela dépendra des étudiants présents, et que les services de l'Office «continueront à être assurés durant les vacances de printemps, notamment pour les étudiants étrangers», ajoutant que les étudiants peuvent soumettre leurs préoccupations via la plateforme «Inchighalati» et les responsables concernés doivent impérativement y répondre. Par souci d'assurer une bonne organisation, un programme spécial a été tracé, qui prévoit des visites dans les restaurants universitaires pour s'enquérir de la bonne marche des services de restauration ainsi que d'autres mesures dont «l'activation des détecteurs d'émanations de gaz dans ces restaurants». Le responsable a souligné par ailleurs que, dans le but de

préservier la sécurité sanitaire, «la commission chargée de la réception des marchandises a été activée pour garantir des produits de bonne qualité selon les normes prévues dans le cahier des charges», ajoutant que des instructions ont été données pour veiller au nettoyage des citernes utilisées dans l'opération de cuisson en procédant périodiquement à des analyses. Concernant les services de transport, le directeur général des œuvres universitaires a indiqué qu'il a été procédé à un ajustement des horaires de travail des bus de transport universitaire en coordination avec les services pédagogiques suivant le planning du Ramadhan que les étudiants peuvent consulter sur la plateforme «MyBus».

Des activités culturelles programmées

Le DG de l'ONOU a, par ailleurs, souligné que des activités culturelles, récréatives et sanitaires adaptées au mois de Ramadhan, ont été programmées, notamment l'organisation de repas collectifs d'iftar afin de renforcer l'esprit de solidarité entre les étudiants et de créer une ambiance fami-

liale au sein des résidences universitaires, ainsi que la tenue de séances religieuses et de concours coraniques. Ces activités comprennent également des soirées poétiques, des pièces théâtrales constructives, des campagnes de sensibilisation à une alimentation saine durant ce mois, des campagnes de don de sang, et la mise à disposition de consultations médicales pour les étudiants souffrant de problèmes de santé susceptibles d'affecter leur jeûne.

En ce qui concerne la sécurité au sein des résidences, le responsable a mis l'accent sur le «renforcement de la surveillance à l'entrée, l'interdiction d'accès aux personnes étrangères, le déploiement d'agents de sécurité au niveau de l'entrée principale, la réaffectation des agents de sécurité, et l'amélioration de l'éclairage à l'intérieur et aux alentours des résidences». Il a été également décidé de mutualiser les véhicules d'ambulance entre les résidences, de réorganiser les rotations des unités de médecine préventive afin d'assurer une prise en charge optimale de la santé des étudiants, et de mettre à jour les dossiers des personnes souffrant de maladies chroniques.

Le calendrier des examens du BAC et du BEM dévoilé

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé hier dans un communiqué la date des examens du BAC et du BEM pour l'année scolaire 2024-2025. Ainsi, «les examens du BEM et du BAC, session juin 2025, se dérouleront respectivement du dimanche 1^{er} juin au mardi 3 du même mois et du dimanche 15 juin au jeudi 19 du même mois», est-il écrit dans le communiqué.

COMITÉ INTERSECTORIEL «CISPPROT»

Plusieurs points à risques majeurs détectés à l'ouest du pays

Les inspections ont permis d'identifier plusieurs points à risques majeurs et d'évaluer le respect des périmètres de sécurité des infrastructures de Sonatrach, Naftal et Sonelgaz-Transport du Gaz. À l'issue des visites, le Comité a tenu des réunions avec les autorités locales.

Par Inès. B

L'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) annonce que, dans le cadre de ses missions, le comité intersectoriel «CISPPROT», sous la direction du docteur Nadia Souali, a mené une série de visites d'ouvrages de transport par canalisation dans les wilayas d'Oran, Relizane et Mascara. Ces inspections ont permis d'identifier plusieurs points à risques majeurs et d'évaluer le respect des périmètres de sécurité des infrastructures de Sonatrach, Naftal et Sonelgaz-Transport du Gaz. À l'issue des visites, le Comité a tenu des réunions avec les autorités locales. À Relizane, le secrétaire général de la wilaya a souligné l'importance des mesures à prendre pour préserver la sécurité des citoyens et des infrastructures. À Mascara, le wali a exprimé sa volonté de renforcer la coordination entre les parties prenantes et a insisté sur l'urgence d'actions préventives contre les empiète-



ments, indique l'ARH sur sa page officielle Facebook. Une réunion de clôture s'est tenue à Oran pour présenter une synthèse des travaux et assurer le suivi des recommandations formulées. « CISPPROT » poursuivra son engagement dans la protection des infrastructures stratégiques et la prévention des risques industriels majeurs », ajoute-t-on.

RECENSER LES OUVRAGES À RISQUES

À rappeler que le comité intersectoriel CISPPROT a été

mis en place par décision ministérielle du 27 décembre 2021, avec la participation des membres permanents, représentants de neuf (09) ministères et des trois (03) entreprises du secteur.

Le comité a pour missions d'identifier et recenser les ouvrages de transport par canalisation et installations associées, appartenant aux réseaux de transport des hydrocarbures et des produits pétroliers ainsi qu'au réseau de transport de gaz naturel desservant exclusive-

ment le marché national, et présentant des risques industriels majeurs et de recenser et classer les ouvrages à risques industriels élevés et établir des cartographies détaillées des ouvrages critiques à niveau de risque élevé et des plans de situation actualisés des réseaux de transport des hydrocarbures et des produits pétroliers et installations associées ainsi que du réseau de transport de gaz naturel desservant exclusivement le marché national. I.B

ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

Les conditions et les modalités d'exploitation modifiées par la loi

Par Inès. B

Les conditions et les modalités d'exploitation, de classement et d'agrément du gérant des établissements hôteliers, viennent d'être modifiées. Un décret exécutif vient de sortir dans ce sens dans le dernier numéro du journal officiel. Les dispositions des articles 19, 25 et 32 du décret exécutif n° 19-158 du 24 Chaâbane 1440 correspondant au 30 avril 2019 susvisé sont modifiées et complétées. Dorénavant, il est créé, auprès du wali, une commission de wilaya de classement des établissements hôteliers, ci-après dénommée « commission de wilaya », composée comme suit : le directeur de wilaya chargé du tourisme, président ; du directeur de wilaya chargé de la réglementation ; du directeur de wilaya chargé du commerce ; du directeur de wilaya chargé de la santé ; du directeur de wilaya chargé de l'environnement ; du directeur de wilaya chargé de la culture ; du chef de sûreté de wilaya ; du directeur de la protection civile de wilaya ; du

représentant du directeur général de l'agence nationale du foncier touristique ; et du représentant local de la corporation professionnelle la plus représentative des hôteliers. Pour l'article 25, le classement attribué est matérialisé par l'apposition d'un panneau officiel de classement. Il est entendu par panneau, le panneau apposé à l'entrée principale de l'établissement hôtelier. Le changement concerne le panneau qui, dorénavant, est délivré en contrepartie financière par l'Agence nationale du foncier touristique, sur présentation de l'arrêté de classement. Aussi, la commission de recours est composée des membres suivants : du directeur chargé des activités hôtelières au ministère chargé du tourisme, président ; du représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales ; du représentant du ministre chargé du commerce extérieur et du représentant du ministre chargé de la santé. Elle est composée également du représentant du ministre chargé de l'environnement ; du représentant du

ministre chargé de la culture ; du représentant du directeur général de la sûreté nationale ; du représentant du directeur général de la protection civile ; du directeur général de l'agence nationale du foncier touristique et du représentant de la corporation professionnelle la plus représentative des hôteliers. La définition des établissements hôteliers ne change pas. Il est entendu, au sens de la loi, par établissement hôtelier, tout établissement à caractère commercial, qui reçoit une clientèle de passage ou de séjour, mais qui n'y élit pas domicile, et lui fournit principalement des prestations d'hébergement accompagnées des prestations qui lui sont liées. L'établissement hôtelier peut être, en fonction de son type et de son implantation, complété par des installations offrant des services de restauration, de loisirs, d'attraction, d'animation, de soins et de bien-être, de repos, de sport, de congrès, de marina, de port de plaisance, et de toutes autres activités liées au tourisme. I. B

FABRICATION DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

Lancement d'un projet de partenariat algéro-chinois

Un projet de partenariat entre l'entreprise nationale de tubes et transformation de produits plats « Anabib » et la société chinoise « Auto Lumiar » a été signé, lundi à Alger, pour la création d'une joint venture pour la fabrication de pièces de rechange automobiles en Algérie, indique un communiqué du ministère de l'Industrie. Le ministre de l'Industrie, Sifi

Ghrieb, a présidé la cérémonie de signature entre «Anabib», filiale de la Société nationale de sidérurgie (SNS), et la société chinoise spécialisée dans la fabrication de pièces automobiles, concernant la création d'une joint venture qui produira des pièces détachées automobiles au niveau de l'unité «PTS» de Reghaia (Alger), en particulier des phares de voitures et

des pare-chocs dans la première phase de production, pour fabriquer par la suite d'autres accessoires et pièces, ce qui contribuera au «renforcement de la capacité de l'Algérie à répondre aux besoins du marché local», précise le communiqué. À cette occasion, le ministre de l'Industrie a salué cette démarche, soulignant qu'elle «réflète la politique du gouver-

nement pour le soutien aux partenariats stratégiques qui contribuent au transfert de technologies et au développement du produit industriel national». Cette initiative «jouera un rôle clé dans la réduction de la dépendance aux importations, en fournissant des pièces détachées de haute qualité à des prix compétitifs, ce qui contribuera au développement du

secteur de la construction automobile en Algérie», a-t-il ajouté. De leur côté, les représentants de la société «Auto Lumiar» ont exprimé leur engagement à transférer leur expertise et leur technologie avancée en Algérie, soulignant que cette coopération «représente un modèle réussi de partenariat industriel entre l'Algérie et la Chine», selon la même source.

CONSEIL DE LA CONCURRENCE Zitouni installe le nouveau président et les nouveaux membres.

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie d'installation du nouveau président du Conseil de la concurrence, Ahmed Dekhnissa, ainsi que des nouveaux membres de cette instance, a indiqué un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zitouni a souligné que cette installation s'inscrivait dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de l'application efficace de la loi sur la concurrence, "notamment en empêchant les situations de monopole et en luttant contre les pratiques visant à les exploiter au détriment de l'approvisionnement du marché national".

Le ministre a, par ailleurs, insisté sur l'importance capitale que revêt le Conseil de la concurrence, appelant ses nouveaux membres à "s'acquitter de leurs missions conformément à la loi, dans le cadre de la transparence et de l'impartialité absolue, contribuant ainsi à la création d'un climat concurrentiel sain, garantissant la protection des consommateurs et l'égalité des chances entre tous les opérateurs économiques", selon le communiqué.

Il a appelé à une réflexion sur la révision de la loi relative à la concurrence, en ouvrant un large débat avec les différents acteurs et les organisations professionnelles, afin d'aboutir à des mesures efficaces pour lutter contre la spéculation et le monopole, assurer l'équilibre du marché et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, soulignant, par là-même, l'engagement du ministère à soutenir le Conseil de la concurrence pour accomplir pleinement ses missions, ajoute la même source.

Pour sa part, le nouveau président du Conseil de la concurrence a exprimé "sa gratitude pour la confiance placée en sa personne et à travers lui en l'ensemble des membres du Conseil", réaffirmant son engagement, ainsi que celui de son équipe, à œuvrer sans relâche pour atteindre les objectifs de l'instance, conformément à l'approche économique décidée par le président de la République.

Il a également souligné sa volonté de renforcer la transparence et la protection des intérêts de toutes les parties prenantes du marché national, conclut le communiqué.

MÉDÉA, SAIDAL

Relance de l'Unité de fabrication de principes actifs antibiotical

L'Unité de fabrication de principes actifs pour antibiotiques relevant du complexe "Antibiotical" du Groupe Sidal à Médéa, reprendra du service au mois de juin prochain, a annoncé le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection qu'il a effectuée au niveau de cette unité, en compagnie des autorités locales, le ministre a assuré que l'unité de fabrication de principes actifs pour antibiotiques de Harbil à Médéa, « reprendra du service en juin prochain, après un arrêt de 19 ans ». Elle constituera désormais « l'une des plus grandes unités de production de ce type de produits au monde, avec une capacité de production estimée à 750 tonnes /an, équivalant à 850 millions de dollars », a-t-il ajouté. D'anciens cadres et employés affectés à cette unité avant sa fermeture, ont été rappelés pour assurer cette remise en activité, outre des retraités contractuels en vue d'un transfert d'expertise et d'expérience, a précisé le ministre. Selon M. Kouidri, les besoins de l'Algérie en principes actifs pour antibiotiques sont estimés à un quart (1/4) de la production de cette usine, le reste étant destiné à l'exportation. Il a souligné, à ce titre, que les frais de production « exorbitants » de ces matières ont poussé la majorité des fabricants du domaine à l'échelle mondiale, dont l'Europe, à arrêter leur production. « Ce type de matières premières est actuellement fabriqué en Chine seulement », a-t-il noté. Néan-



moins, une baisse de 27% sera opérée dans le coût du produit algérien comparativement au chinois, a-t-il informé, assurant que « Sidal a déjà reçu des commandes pour ce produit, émanant des quatre coins du monde. Un fait devant contribuer dans une grande mesure à consacrer la sécurité sanitaire ».

OPTION DE RÉDUCTION DE LA FACTURE IMPORTATION

Outre les principes actifs, l'unité de Médéa peut assurer la production de 10% de différents types de ferments utilisés en médicaments dans le but de réduire la facture d'importation de cette substance, estimée à 22 millions de dollars, en plus des édulcorants, également, utilisés dans l'industrie pharma-

ceutique de manière à couvrir les besoins de l'Algérie en la matière, a souligné le ministre. S'exprimant sur la production de médicaments du groupe Sidal, M. Kouidri a indiqué que ce dernier a assuré près de 77% des besoins nationaux en la matière en 2024, un fait l'habilitant, a-t-il dit, « à occuper une place de leader à l'échelle africaine, voire même arabe ». Sur un autre plan, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a révélé que le Groupe Sidal s'attèlera, durant cette année 2025, à produire 50 matières premières pour divers médicaments, à travers l'ouverture de trois (3) grandes usines de production de matières premières. La 1ère à Batna, destinée à la production de matières premières pour le paracé-

tamol, l'acide acétylsalicylique et des médicaments pour soigner les maladies cardiaques, la 2e à Sétif dédiée aux matières premières pour anti-cancérigènes, et la 3e à Médéa affectée à la production des anti-inflammatoires et des matières premières pour antidiabétiques. Ces projets, inscrits dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à hausser le volume des exportations hors hydrocarbures, vont contribuer à la « consécration de la sécurité sanitaire », a ajouté le ministre, rappelant que le président de la République considère Sidal comme la "locomotive" de la sécurité sanitaire du pays.

APS

MASCARA, GASPILLAGE ALIMENTAIRE

LANCEMENT D'UNE CARAVANE DE SENSIBILISATION

Une caravane de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire pendant le mois de Ramadhan a été lancée, devant le siège de la Direction du Commerce et de la Régulation du marché de la wilaya de Mascara. La première étape de cette caravane, organisée en coordination avec les différents partenaires du secteur du commerce, s'est tenue sur la place « Emir Abdelkader » au centre de la ville de Mascara, où des expositions d'affiches et de brochures sur le sujet ont été organisées, accompagnées de rencontres de proximité avec les

citoyens pour leur fournir des conseils et recommandations afin d'éviter le gaspillage alimentaire, pendant ce mois sacré, et de ne pas sombrer dans l'excès de consommation. La caravane, dont les activités se poursuivront jusqu'aux jours de l'Aïd El-Fitr, parcourra les différentes daïra de la wilaya, avec des activités de sensibilisation programmées, notamment des rencontres dans des espaces publics, des conférences et des cours de sensibilisation dans les différentes mosquées de la région. Ces rencontres aborderont plusieurs sujets liés au gas-

pillage alimentaire et à la consommation raisonnable selon les organisateurs. la jeunesse et culturelles, mettant l'accent sur des thèmes liés à la consommation saine pendant le mois de Ramadhan et sur l'importance d'éviter la consommation excessive d'aliments riches en graisses, en sucre et en sel. L'objectif de cette caravane, organisée sous le slogan « Ensemble pour un Ramadhan sans gaspillage », est de promouvoir une culture de consommation saine et responsable chez les citoyens, évitant le gaspillage, selon la même source.

GHARDAÏA, SOLIDARITÉ OUVERTURE DE 20 RESTAURANTS POUR L'IFTAR

20 restaurants pour l'iftar, sont ouverts durant le mois de ramadhan dans la wilaya de Gharđaia. Une solidarité forte soutenue par des bénévoles, des donateurs et le Croissant-Rouge algérien, comme l'ont confirmé les autorités locales. Sous stricte supervision sanitaire, ces espaces, répartis dans toute la wilaya de Gharđaia, servent plus de 2 000 repas chauds quotidiennement. En parallèle, 300 kits de repas froids sont distribués chaque jour sur les axes routiers stratégiques (RN-1, RN-49, RN-107), essentiels pour relier le Nord au Sud du pays. À la gare routière de Gharđaia, des citoyens anonymes offrent également des repas aux voyageurs à l'heure de la rupture du jeûne. Au-delà de la restauration, la wilaya a lancé une opération d'aide financière : des chèques de 10 000 DA ont été remis à des familles vulnérables dans toutes les communes. Le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs a, quant à lui, mobilisé 120 millions de DA via la Zakat (aumône obligatoire) pour soutenir 1 025 foyers nécessiteux, identifiés par les comités de mosquées. « Ces restaurants sont soumis à des contrôles quotidiens pour garantir l'hygiène et le respect du protocole sanitaire », insiste Djelloul Choubi, secrétaire général de la wilaya. Une collaboration entre autorités, associations et citoyens qui illustre, selon Youcef Baroud (directeur des Affaires religieuses), « l'esprit de partage propre au Ramadhan ».

BLIDA, FAMILLES NÉCESSITEUSES DISTRIBUTION DE 6.600 COLIS ALIMENTAIRES

Une opération de distribution de 6.600 colis alimentaires à des familles nécessiteuses de différentes wilayas du pays a été lancée, lundi, par le Club des entrepreneurs et industriels (CEI) à Blida, dans le cadre de son opération annuelle de solidarité. Selon le président du CEI, Rachid Bouhamed, l'opération de distribution de ce nombre de colis se fera "pour la première fois" en coordination avec trois associations nationales du domaine (solidarité), à savoir « El Irchad Oua El Islah », « Kafil El Yatim », et « Saouaid El Ihsane », dont chacune se chargera de la distribution de 1.300 colis alimentaires, via leurs bureaux respectifs à travers le pays. « La distribution du reste des colis sera prise en charge par les sections du CEI présentes à Constantine, Oran et Ouargla, outre des associations locales ayant déjà coordonné ce type d'opérations de solidarité avec le Club », a-t-il ajouté. A noter que cette opération intervient à quelques jours seulement après celle initiée par le Club des entrepreneurs et industriels au profit de la population de Ghaza en Palestine. Le CEI ayant contribué à la campagne lancée par le Croissant-Rouge algérien (CRA), a souligné M. Bouhamed. Les présidents des associations nationales qui assureront la distribution de ces colis alimentaires n'ont pas manqué de louer cette opération caritative qui, ont-ils dit, « mettra du baume au cœur des familles bénéficiaires durant ce mois sacré ».

TIZI-OUZOU, CONTREBANDE

Saisie de 119 capsules de comprimés psychotropes

Trois (03) individus en possession de 119 capsules de comprimés psychotropes ont été arrêtés à Ouadhias, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, rapporte lundi un communiqué de la sûreté de wilaya. Les individus arrêtés, âgés de 33 à 52 ans, étaient, également, en possession de 03 armes blanches et d'une somme d'argent, revenu de leur commerce illégal. Présentés au parquet de Draa-El-Mizan, territorialement compétent, ils ont été placés en détention provisoire pour possession et commercialisation de produits stupéfiants, ajoute la même source.

RD CONGO, ÉPIDÉMIE Des maladies mystérieuses causent la mort de 60 personnes

Plus de 1000 cas de maladies mystérieuses et 60 décès ont été recensés depuis le début de l'année dans la province occidentale de l'Equateur en RDCongo, avec des symptômes allant d'accès de fièvre à des migraines en passant par des douleurs musculaires, a annoncé l'OMS. Ces cas ont suscité de nombreuses spéculations médiatiques, alors que le pays, par ailleurs frappé par un grave conflit dans l'Est, a subi de multiples épidémies, dont plusieurs flambées de Mpx. Mais les cas mystérieux « ressemblent beaucoup plus à un épisode de type toxique », a déclaré Mike Ryan, responsable des situations d'urgence à l'OMS, lors d'une conférence de presse. Il a rapporté que les tests menés sur place excluaient des fièvres hémorragiques de type Ebola ou Marburg. Selon les autorités locales, c'est la contamination d'un point d'eau qui serait en cause. « Manifestement, à l'origine de tout cela, on dirait une histoire d'empoisonnement », a insisté Mike Ryan. Selon lui, cela pourrait tout autant impliquer un produit chimique qu'une bactérie ou un virus tels ceux à l'origine des méningites. L'affaire rappelle un précédent épisode fin 2024. Une série de décès étaient d'abord apparus sans explication dans le Sud-Ouest du pays. Ils avaient finalement été attribués à des cas de malaria et d'infections respiratoires, aggravés par la malnutrition. Le pays reste confronté à de nombreux « décès et maladies provoqués par de multiples facteurs dans une population vulnérable », a déclaré le responsable des situations d'urgence à l'OMS. "Dès que l'on est certain qu'il ne s'agit pas d'un nouveau virus qui menace le monde entier, plus personne ne s'y intéresse", a-t-il regretté.

ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENT

Mise en place d'un mécanisme d'application de normes

Le ministère de l'Industrie et le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie sont convenus de mettre en place un mécanisme pour vérifier la conformité des établissements industriels classés au niveau d'Oued El Harrach, de Semar et de Réghaia, aux normes environnementales, indique un communiqué conjoint des deux ministères.

Cet accord est intervenu lors d'une réunion de travail entre le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb et le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, en présence de cadres des deux ministères. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions de la réunion du Gouvernement du 19 février dernier, pour le suivi de la prise en charge des rejets des établissements industriels classés au niveau d'Oued El Harrach, de Semar et de Réghaia. Dans ce cadre, « il a été convenu de mettre en place un mécanisme pour vérifier la conformité de ces établissements aux normes environnementales et contribuer ainsi à l'amélioration de la performance environnementale et à limiter la pollution industrielle, étant l'un des principaux engagements du président de la République, visant à accorder un plus grand intérêt à l'environnement et à œuvrer pour un véritable modèle du développement durable », ajoute le communiqué. A cette occasion, il a été procédé à l'examen de mécanismes en vue d'adopter des normes environnementales permettant au secteur industriel de s'orienter vers une industrie verte qui renforce la compétitivité des produits algériens sur les marchés internationaux, notamment dans les secteurs stratégiques, tels



que la sidérurgie, le ciment, les engrais, le textile et le cuir.

TRAITEMENT DE L'AMIANTE ET À RÉDUCTION DES RISQUES

Dans ce sillage, les deux ministres ont souligné l'importance d'intégrer les normes de production propre dans les processus industriels, d'autant plus que l'industrie verte « est désormais un choix stratégique imposé par la transition mondiale vers un développement durable ». La réunion a égale-

ment abouti à la création d'un groupe de travail en vue d'établir un partenariat à travers la création d'un groupe économique commun (GEO) visant à traiter l'amiante et à réduire ses risques environnementaux et sanitaires, ainsi qu'à développer des activités industrielles propres, une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des normes de l'industrie verte, de la réduction des déchets industriels dangereux et du renforcement des opérations de recyclage et de récupération. Ce groupe est

composé d'établissements publics relevant des deux ministères et constitue une étape importante vers le développement de solutions durables pour le traitement des déchets industriels et l'amélioration de la performance environnementale des entreprises industrielles, a expliqué le communiqué, ajoutant qu'une feuille de route sera élaborée pour la mise en œuvre des projets futurs, en apportant tout le soutien nécessaire afin d'assurer la réussite de cette initiative.

HADJ 2025

Sayoud insiste sur la prise en charge optimale des pèlerins

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a donné des instructions pour une prise en charge optimale du transport des pèlerins vers les Lieux saints, notamment à travers la création d'une commission chargée du suivi de l'organisation de la saison du hadj au niveau de tous les aéroports concernés, indique un communiqué du ministère. Lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée au siège du ministère, consacrée au suivi et à l'évaluation du niveau de préparation pour le transport des

pèlerins vers les Lieux saints dans les meilleures conditions, Sayoud a ordonné de « créer une commission chargée du suivi de l'organisation de cette saison au niveau des aéroports concernés, avec la participation de tous les intervenants en vue de suivre les préparatifs et d'examiner toutes les modifications proposées pour garantir l'efficacité et le succès du processus de la saison du hadj 2025 ».

Cette réunion s'est tenue « en présence de cadres du ministère, de responsables d'entre-

prises du secteur du transport aérien, ainsi que de représentants des ministères concernés par l'opération, et des représentants du Croissant-Rouge algérien (CRA) et des Scouts musulmans algériens (SMA) », selon la même source. Cette rencontre de coordination a été l'occasion de s'enquérir de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures décidées pour accueillir les hadjjs et assurer leurs déplacements à travers les 12 aéroports de décollage prévus à cet effet, dans les

meilleures conditions, précise le communiqué. Après avoir écouté les intervenants et après présentation des différentes mesures programmées en prévision de ce rendez-vous, Sayoud a mis en avant « la nécessité d'assurer tous les moyens matériels et humains, en vue d'une prise en charge optimale des pèlerins ».

Il a appelé à la nécessité de coordonner avec tous les intervenants, en vue de donner davantage de souplesse et de faciliter les mesures, à l'effet d'accélérer

et de finaliser l'élaboration du programme des vols, tout en œuvrant à respecter les horaires.

A cette occasion, Sayoud a salué « le rôle efficace des SMA et du CRA dans l'assistance des hadjjs avec dévouement ».

A leur tour, les SMA et le CRA ont fait part de leur pleine disposition à faire tout leur possible pour offrir une meilleure image de l'Algérie, à travers leur mobilisation et leur engagement pour une organisation optimale", a conclu le communiqué.

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX EN ALGÉRIE

Holcim El-Djazair met les journalistes à l'honneur

Holcim El-Djazair, acteur majeur engagé dans la préservation de l'environnement et le développement durable, annonce le lancement de la première édition du concours du meilleur reportage environnemental. Placé sous le thème « Voix de l'Environnement », ce concours a pour ambition de récompenser les journalistes algériens dont les reportages, qu'ils soient radiophoniques, télévisuels ou écrits, mettent en lumière les défis envi-

ronnementaux et les initiatives innovantes pour un avenir plus durable. Dans un contexte où les enjeux écologiques occupent une place prépondérante dans les débats publics, Holcim El-Djazair entend encourager les médias à jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation du grand public.

Ce concours poursuit trois objectifs majeurs : valoriser le travail des journalistes engagés sur les questions environ-

nementales ; encourager les initiatives locales et les solutions innovantes en faveur de l'environnement ; soutenir les médias dans leur mission d'acteurs du changement pour un développement durable.

Les participants pourront explorer divers sujets liés à l'environnement en Algérie, notamment : la transition énergétique et les alternatives durables ; la gestion des déchets et leur transforma-

tion en ressources ; la préservation de la biodiversité et la gouvernance forestière ; l'innovation dans les matériaux de construction écologiques ; l'impact des nouvelles régulations carbone sur la production nationale et les exportations. Les reportages soumis devront respecter des critères journalistiques rigoureux et seront évalués selon leur pertinence, leur originalité, leur qualité technique et leur impact sur le public.

ÉTATS-UNIS, CYBERMENACE

Le Pentagone ordonne une pause des opérations

Cette pause s'inscrit dans un processus plus large de réévaluation des opérations américaines vis-à-vis de la Russie, et sa durée n'est pas clairement définie.



Les États-Unis ne considèrent plus la Russie comme une cybermenace pour leur sécurité nationale, marquant un revirement après des années de mesures de protection contre les cyberattaques russes. Pete Hegseth a ordonné une pause dans toutes les cyberopérations américaines contre la Russie, y compris les actions offensives. L'administration Trump aurait ainsi demandé à la Cybersecurity and Infrastructure Security Agency (CISA) de cesser de surveiller les cyberactivités russes. Cette décision s'inscrit dans une réévaluation plus large de la politique américaine envers Moscou, avant même la récente rencontre entre Donald

Trump et Volodymyr Zelensky. Le Pentagone n'a pas commenté cette évolution, insistant sur la nécessité de préserver la sécurité opérationnelle. Toutefois, un incident récent renforce l'idée d'un changement stratégique. Lors d'une réunion des Nations Unies sur la cybersécurité, une responsable du département d'État américain a mentionné la Chine et l'Iran comme des menaces sans évoquer la Russie. Ce repositionnement s'inscrit dans un rapprochement entre Washington et Moscou autour de la guerre en Ukraine. Après avoir soutenu Kiev, l'administration Trump semble désormais vouloir pousser l'Ukraine à accepter un cessez-le-feu,

au grand bénéfice de la Russie. Pourtant, les services de renseignement américains avaient récemment accusé la Russie de cyberattaques contre des infrastructures américaines et de tentatives d'ingérence électorale. Ce virage contraste avec la politique menée par Donald Trump lors de son premier mandat, période durant laquelle les cyberopérations contre la Russie avaient été intensifiées. Les États-Unis avaient notamment cherché à infiltrer le réseau électrique russe.

L'Europe écartée

Les Européens, une fois de plus écartés des décisions américaines, ont réagi avec

incompréhension. Jean-Noël Barrot, ministre français des Affaires étrangères, a rappelé que l'Europe restait sous la menace constante des cyberattaques russes et qu'elle privilégiait la pression plutôt que le dialogue avec Vladimir Poutine. Donald Trump, quant à lui, justifie cette réorientation en estimant que les États-Unis devraient se concentrer sur d'autres menaces, notamment l'immigration clandestine. Interrogé sur ce changement de cap, le conseiller à la sécurité nationale Mike Waltz a nié toute suspension des opérations cyber contre la Russie, affirmant que plusieurs leviers restaient à l'étude pour mettre fin à la guerre en Ukraine.

INDONÉSIE, INVESTISSEMENTS

40 mds de dollars en 2025 dans des projets énergétiques

L'Indonésie prévoit d'investir 40 milliards de dollars dans une vingtaine de projets énergétiques en 2025, a annoncé hier, son ministre de l'Énergie, alors que le pays tente d'augmenter sa capacité de raffinage de matières premières. Première économie d'Asie du Sud-Est, très dépendante du charbon, l'Indonésie est l'un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde. Son président, Prabowo Subianto, s'est engagé récemment à éliminer progressivement la production d'électricité à partir du charbon et à atteindre zéro émission nette d'ici au milieu du siècle. «Nous avons présenté environ 21 projets (...) pour un investissement total d'environ 40 milliards de dollars (38,1 milliards d'euros)», a déclaré le ministre de l'Énergie, Bahlil Lahadalia. Ces projets répondent à un effort plus vaste visant à développer l'économie indonésienne et à créer des emplois en améliorant la capacité nationale de raffinage de matières premières allant du pétrole au nickel. L'un de ces projets vise à utiliser le charbon pour produire du méthoxyméthane (DME), appelé aussi éther diméthylé, qui est une alternative au gaz de pétrole liquéfié (GPL). «Nous ferons cela pour que le produit puisse réellement être commercialisé au niveau national comme substitut aux importations», a déclaré M. Bahlil, alors que l'essentiel du GPL vendu en Indonésie en 2023 était importé. Les projets, dont ceux d'une raffinerie de pétrole et d'une installation de stockage, seront financés en partie par le nouveau fonds souverain de l'archipel, Danantara, lancé le mois dernier, qui contrôlera à terme plus de 900 milliards de dollars d'actifs, a-t-il ajouté.

MADAGASCAR, PASSAGE DU CYCLONE HONDE

Le bilan s'alourdit à 8 morts

Le bilan du passage du cyclone Honde à Madagascar s'est alourdi à huit morts, un disparu et 88 blessés, selon le dernier bilan du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC). Le nombre de sinistrés s'est également élevé à plus de 88.000 personnes, principalement dans le sud et le sud-ouest du pays, selon le BNGRC. A ce jour, environ 27.000 individus ont été déplacés, dont près de la moitié se trouve dans la région du Menabe (sud-ouest). Le BNGRC rapporte également d'importants dégâts matériels, avec 13.000 cases inondées et 10.305 maisons détruites. Le secteur agricole n'a pas été épargné, avec 6.021 hectares de rizières inondées.

PHILIPPINES, ARMÉE DE L'AIR

A la recherche d'un avion militaire porté disparu

L'armée de l'air philippine a déclaré être à la recherche d'un avion de chasse FA-50 qui a disparu peu après minuit hier lors d'une opération tactique nocturne. «L'avion a perdu toute communication avec le reste du vol impliqué dans la mission une minute avant d'atteindre la zone cible», a indiqué l'armée de l'air dans un communiqué. L'appareil a tenté à plusieurs reprises de rétablir le contact avec l'avion disparu jusqu'à son retour à Mactan, dans la province de Cebu, au centre des Philippines. «L'armée de l'air mène des opérations de recherche étendues et approfondies, en utilisant toutes les ressources disponibles, afin de localiser l'avion de chasse disparu», a précisé le communiqué. L'armée de l'air a affirmé que sa principale préoccupation était le retour en toute sécurité de l'équipage de l'appareil porté disparu. «Nous espérons les retrouver rapidement, ainsi que l'avion», a-t-elle souligné.

JAKARTA, INDONÉSIE

Des images impressionnantes des inondations

La capitale indonésienne est touchée par de fortes inondations liées à la crue de la rivière Kali Ciwilung. Les inondations qui frappent Jakarta et sa banlieue atteignent jusqu'à trois mètres de hauteur en ce début de semaine. La crue importante de la rivière Kali Ciwilung, qui traverse la ville, combinée à de violents épisodes de pluie, a provoqué ces débordements. Les rues sont méconnaissables sous l'eau, et les habitants tentent tant bien que mal de se déplacer dans ces conditions difficiles. Des milliers de personnes sont affectées, certaines contraintes de quitter leur domicile, tandis que d'autres doivent cohabiter avec une eau fortement polluée en raison de la proximité de nombreux bidonvilles. La capitale indonésienne a déjà connu de telles crues par le passé. Pour faire face à ces catastrophes récurrentes, le gouvernement a annoncé en 2012 un projet de restauration de la rivière d'un montant de dix millions de dollars, incluant la construction d'une usine de traitement des déchets. L'année suivante, la décision

a été prise de construire de nouveaux tunnels pour acheminer l'eau vers le canal Est de Kali Ciwilung, dans l'espoir de limiter l'impact de futures inondations.

AUSTRALIE

Dans l'attente stressante du cyclone Alfred

Les habitants de la côte est de l'Australie se sont préparés hier à l'arrivée du cyclone tropical Alfred, qui devrait toucher terre plus tard cette semaine, selon l'agence météorologique nationale. Hier, matin, heure locale, le cyclone tropical se trouvait à 550 kilomètres à l'est de Brisbane (est), a indiqué l'agence météorologique. D'après Dean Narramore, prévisionniste de cet organisme, Alfred doit toucher terre jeudi en fin de journée ou vendredi matin entre Brisbane et la Sunshine Coast, à environ 100 kilomètres au nord de la ville balnéaire. Environ 3 mil-

lions de personnes vivent sur cette partie de la côte est. Les prévisionnistes australiens mettent en garde contre des rafales de vent atteignant 120 km/h, et contre un risque de "crues soudaines". Le Premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, Chris Minns, a ainsi demandé aux autorités locales de "se préparer au pire". Alfred serait le premier cyclone tropical à toucher terre dans cette région de l'Australie depuis 1974, selon le météorologue Dean Narramore. "Ce n'est pas un record, mais c'est certainement un peu plus inhabituel", souligne-t-il.

INCIDENTS LORS DU MATCH MBROUISSAT-USMH

Des sanctions à titre conservatoire

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a pris sa première décision, en annonçant lundi soir la suspension, à titre conservatoire, à partir du 3 mars 2025, le président du MB Rouissat, Mohamed Larouci Bensaci et l'entraîneur des gardiens de l'USM El-Harrach, Hocine Belalem, qui seront convoqués «dans les prochains jours pour audition».

Par Marouane. A

Cette mesure fait suite «aux graves incidents qui se sont produits sur le terrain du 18 février de Ouargla», qui devait abriter jeudi dernier, le match MBR-USMH, comptant pour la 21e journée du championnat de Ligue 2 amateur (Groupe Centre-Est), avant d'être annulé par l'arbitre. Ce jour-là, le stade était devenu une véritable arène de pugilat, avec des coups qui fusaient de partout. Tout avait commencé à l'arrivée du bus transportant la délégation harrachie et qui avait été prise à partie par une frange des supporters du MBR, qui a lancé des pierres en direction des joueurs et autres membres du staff et de l'administration. Heureusement que la présence des forces de l'ordre a évité le pire. Ensuite et au moment où les joueurs s'apprêtaient à rentrer sur le terrain pour s'échauffer, qu'un autre incident est enregistré avec la détérioration du corridor, faisant fi de tunnel par des énergumènes. L'entrée des coéquipiers de Chaouchi sur le terrain a provoqué d'autres dérapages,

avec d'abord des provocations de stadiers et autres ramasseurs de balles, ce qui a induit un terrible accrochage terrible entre les joueurs de l'USMH et d'autres personnes qui se trouvaient sur la main courante. L'entraîneur de gardien de but Belalem aurait été celui qui a ouvert les hostilités, d'où la décision de le suspendre d'une manière conservatoire. Les joueurs se sont précipités ensuite vers les vestiaires pour se protéger. C'est à ce moment que l'arbitre international Gamouh avait fait la constatation de manque de sécurité et a décidé d'annuler la rencontre.

LE DOSSIER RESTE OUVERT

La commission de discipline a, par ailleurs, décidé de laisser le dossier de ce match ouvert «jusqu'à complément d'enquête, audition de toutes les parties et examen de tous les rapports», sachant qu'il s'agit d'une affaire délicate qu'on ne peut traiter d'une manière expéditive, puisqu'il faudra traiter tous les rapports qui arriveront à la Ligue, en plus du visionnage de toutes les images et vidéos qui parviennent à cette structure.



Certaines parties tentent de faire sortir ces incidents de leur contexte, mais la Ligue ne tombera pas dans le panneau et fera tout pour être aussi impartiale qu'elle peut et en même temps frapper d'une main de fer pour éviter ce genre de dérapage dans nos stades pour la suite de

la saison, sachant que d'autres rencontres décisives sont au programme pour la suite du championnat.

Il faut rappeler que la Fédération algérienne de football (FAF), avait annoncé, suite à ces événements, l'ouverture d'une enquête afin de faire toute la

lumière sur ces incidents et établir les responsabilités. Dans un communiqué publié sur son site officiel, la FAF avait rappelé son engagement en faveur d'un football basé sur les valeurs de respect, de fair-play et de convivialité.

M.A

MATCH BOTSWANA-ALGÉRIE

Ramoreboli conscient de l'ampleur du défi

À l'approche du match crucial contre l'Algérie, le 21 mars prochain, Morena Ramoreboli, sélectionneur du Botswana, s'est confié au média Africa Foot United sur la préparation de son équipe et les défis qui l'attendent dans ces éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. Ramoreboli est conscient de l'ampleur du défi que repré-

sente la confrontation avec les Fennecs, leaders du groupe G. Il décrit l'Algérie comme «une équipe très coriace ; dynamique, rapide dans les phases offensives, bien structurée, qui sait comment occuper les couloirs et créer le surnombre dans les espaces. Ce sera donc un adversaire très difficile à manier pour nous.» Le

sélectionneur des Zèbres sait que son équipe aura fort à faire, mais il mise sur une préparation sérieuse pour tenter de rivaliser avec les Verts : «Comme je l'ai déjà dit, c'est un match difficile pour nous. Toutefois, la préparation se déroule bien sur le plan administratif et sportif. Et nous allons tout faire pour bien performer et obtenir des résultats positifs face à l'Algérie mais également contre la Somalie.» Si l'objectif principal du Botswana est de bien figurer à la Coupe d'Afrique des Nations 2025, Ramoreboli insiste sur l'importance de ces qualifications pour faire progresser son équipe : «En fait, l'objectif est très simple : jouer pour gagner, jouer pour être compétitif. La priorité n'est pas de se qualifier pour la Coupe du Monde, mais plutôt de nous préparer au mieux pour la Coupe d'Afrique des Nations. Si nous réussissons bien nos matchs contre des équipes comme l'Algérie, la Somalie, le Mozambique ou la Guinée, ça va être une préparation pour nous à la CAN 2025.» Interrogé sur le choix de disputer la rencontre à Francistown à 15h, Ramoreboli explique que cette décision repose sur des habitudes bien ancrées : «Nous allons jouer à

Francistown, c'est là que nous jouons la plupart de nos matchs. Donc, oui, ce sera un match difficile pour les deux côtés, car les gens pensent que jouer sous cette chaleur est un avantage pour nous, mais nous savons que nous affrontons une équipe expérimentée, des joueurs qui savent comment obtenir de bons résultats et gérer les matchs à l'extérieur.» Enfin, le coach sud-africain reste confiant quant à la progression de son équipe et son ambition d'améliorer son classement FIFA : «Nous essayons de jouer en fonction de nos forces. Deuxièmement, nous essayons également d'améliorer notre classement FIFA, et vous ne pouvez pas améliorer votre classement FIFA qu'en remportant des matchs. Nous faisons donc de notre mieux pour y parvenir, et croyez-moi, nous y arriverons.» Le Botswana, actuellement troisième du groupe avec six points, espère créer la surprise face aux Fennecs et continuer à progresser dans cette campagne de qualifications. Un défi de taille attend les Zèbres, qui devront faire preuve de discipline et de détermination face à une sélection algérienne bien armée pour décrocher une place au Mondial 2026.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE

Gouiri nommé pour le trophée du meilleur joueur du mois

L'international algérien de l'Olympique Marseille Amine Gouiri, a été nommé pour le trophée du meilleur joueur du mois de février en Ligue 1, française, un prix décerné par l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP). "Le nouvel avant-centre de l'OM a réussi un doublé, enflammant le Vélodrome lors de la venue des Stéphanois. Arrivé le 31 janvier dernier, il n'a pas attendu pour se fondre dans le collectif marseillais : buteur, on l'a vu, et passeur décisif également à trois reprises, le tout pour ses quatre premières rencontres sous ses nouvelles couleurs. Excusez du peu !", a écrit le site officiel de l'UNFP. Le joueur algérien de 24 ans, avait inscrit son pre-

mier doublé sous les couleurs de son nouveau club, l'Olympique de Marseille, lors de la 22e journée de Ligue 1 française, ayant vu l'équipe phocéenne l'emporter sur le score de (5-1) contre Saint-Etienne. L'ancien Rennais avait commencé par ouvrir le score à la 27e minute de jeu, avant de revenir à la charge à la 60e, après un joli travail de son compatriote Ismaël Bennacer. L'attaquant de l'OM, a été encore décisif dimanche soir contre Nantes (2-0), avec un but important au début du dernier quart d'heure, son troisième depuis son arrivée sur la Canebière lors du mercato d'hiver pour un contrat de quatre ans et demi.

USM ALGER

Bensmaïn épaulera Paqueta

Le technicien algérien, Saber Bensmaïn, a renforcé le staff technique de l'USM Alger, en tant qu'entraîneur-adjoint du coach principal, le Brésilien Marcos Paqueta, engagé février dernier, en remplacement du Tunisien, Nabil Maâloul, a annoncé le club de Ligue 1 Mobilis de football, lundi dans un communiqué. Bensmaïn (48 ans) avait déjà travaillé avec Paqueta, sur le banc du CR Belouizdad lors de la saison 2023-2024, remportant au passage la précédente édition de la Coupe d'Algérie 2024, aux dépens du MC Alger (1-0). Saber Bensmaïn, ancien sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 20 ans (U20), a entamé ses fonctions dimanche soir, lors de la séance d'entraînement effectuée au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine). L'ancien joueur du club phare de Soustara, Mohamed Hamdoud (1992-2008), est également pressenti pour renforcer le staff technique des "Rouge et Noir".

AL SADD, QATAR

Atal se blesse encore une fois

Al-Sadd a obtenu un match nul précieux (1-1) sur la pelouse d'Al-Wasl, lundi soir, en huitième de finale aller de la Ligue des champions asiatique. Une rencontre marquée par la titularisation de Youcef Atal, qui a dû quitter ses coéquipiers en raison d'une blessure. Aligné d'entrée sur le côté droit de la défense, le latéral international algérien a réalisé une prestation sérieuse avant de céder sa place à la 64e minute, visiblement blessé. Une nouvelle alerte physique pour Atal, qui espérait enchaîner après des débuts encourageants avec le club qatari. Son

compatriote Abdessamed Bounacer est resté sur le banc, tandis qu'Adam Ounas, ailier Algérien d'Al-Sadd, était absent de la feuille de match. Le club qatari tentera de valider son billet pour les quarts de finale lors du match retour prévu à domicile le 10 mars. Reste à savoir si Atal pourra être remis sur pied à temps pour cette échéance cruciale, d'autant plus que le prochain stage de l'équipe d'Algérie arrive à grands pas, et que Vladimir Petkovic aura grandement besoin des services du latéral droit pour les deux prochaines rencontres des Fennecs.

LES ANGLAIS LE METTENT EN CONCURRENCE AVEC SALAH

Dembélé peut prendre option pour le Ballon d'or

L'Égyptien compte d'ailleurs plus de buts que Dembélé cette saison (30 à 26 toutes compétitions confondues). Mais sur la forme du moment, la star parisienne est un peu au-dessus avec 21 réalisations depuis la mi-décembre, contre 14 pour Salah.



Le choc PSG-Liverpool déjà vu sous le prisme du Ballon d'or. Pour le Daily Mail, le huitième de finale de la Ligue des champions entre les deux équipes pourrait être déterminant dans la course au prochain lauréat en 2025 puisqu'il opposera deux de ses grands favoris du moment: Ousmane Dembélé et Mohamed Salah.

Et l'attaquant français est considéré comme une vraie menace pour l'Égyptien depuis qu'il est devenu une machine à marquer. Le champion du monde 2018 a marqué, samedi face à Lille, son 18e but depuis le mois de janvier. Et c'est historique. Jamais un joueur n'avait autant marqué entre janvier et ce moment de l'année au 21e siècle, souligne le journal anglais. Le précédent record avait été établi par Lionel Messi (17 buts en 2016) qui avait détrôné son grand rival Cristiano Ronaldo (16 en 2013). Ces statistiques hallucinantes de "Dembouz" en font un candidat très sérieux pour le Ballon d'or face à Salah, auteur lui aussi d'une

belle saison. L'Égyptien compte d'ailleurs plus de buts que Dembélé cette saison (30 à 26 toutes compétitions confondues). Mais sur la forme du moment, la star parisienne est un peu au-dessus avec 21 réalisations depuis la mi-décembre, contre 14 pour Salah. "Leur duel pourrait avoir des implications importantes pour la course au Ballon d'Or, qui reste très ouverte cette saison", ajoute le Daily Mail. Il l'a trouvée depuis plusieurs semaines et jamais Dembélé n'avait autant marqué dans sa carrière. De quoi faire monter son nom très haut parmi les prétendants à la plus prestigieuse des récompenses individuelles même si la saison est encore longue. "Dembélé connaît la meilleure saison de sa carrière après que le PSG lui a accordé sa confiance en tant que leader de son projet post-Kylian Mbappé", analyse encore le journal.

LES ASSURANCES DU PRÉFET DE POLICE DE PARIS

Les souvenirs de cette soirée cauchemardesque sont encore vifs dans la mémoire des supporters de Liverpool. Plusieurs milliers d'entre eux ont été agressés sur le parvis du Stade de France, le 28 mai 2022, lors des incidents qui ont émaillé la finale de Ligue des champions perdue face au Real Madrid (1-0). Deux ans et demi après le chaos, certains redoutent de nouveaux débordements à l'heure de se rendre au Parc des Princes pour le choc face au PSG, ce mercredi (21h), en 8e de finale aller de C1. Même si l'enceinte du 16e arrondissement n'est pas celle de Saint-Denis, beaucoup de fans des Reds ont renoncé à revenir dans la capitale française. Des supporters du club anglais vivant en Île-de-France en ont profité pour récupérer leurs places. Près de 2000 suiveurs

des leaders de Premier League sont attendus dans le parcage visiteurs.

Avant ce match très attendu, Laurent Nunez, le préfet de police de Paris, a rencontré des représentants de groupes de supporters de Liverpool lundi après-midi. Avec la volonté de les tranquilliser. "Ils ont souhaité avoir un échange avec moi. Il y avait tous les groupes de supporters de Liverpool, le chef de la sécurité du club et un représentant du club. On leur a expliqué le dispositif, comment cela allait fonctionner, comment ils seront pris en charge", explique le haut-fonctionnaire au Parisien. "Ils m'ont semblé assez rassurés. Ce n'est pas le même contexte, ni le même endroit. Le Stade de France n'est pas le stade le plus adapté pour les rencontres de clubs. On connaît bien le Parc des Princes. (...) J'ai vu leurs inquiétudes, il y avait besoin de les rassurer."

OLYMPIQUE DE LYON

La sanction contre Fonseca sera sévère

Paulo Fonseca sera rapidement fixé sur les conséquences de son coup de sang contre l'arbitre Benoit Millot, dimanche dernier lors du match OL-Brest. L'entraîneur lyonnais, qui a vociféré contre le directeur de jeu en collant son front au sien, est convoqué par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) mercredi et connaîtra sa sanction le soir-même. Et elle devrait être très sévère malgré ses excuses à la fin du match et une lettre envoyée à la direction de l'arbitrage pour réitérer son

acte de contrition. Mais cela pourrait aller encore plus loin.

Selon L'Equipe, la Fédération française de football (FFF) pourrait choisir d'étendre la suspension de Portugais au-delà des frontières françaises. Le journal juge "fort possible" que l'instance saisisse la Fifa pour appliquer la peine au niveau international. Cela impliquerait que Fonseca ne puisse pas entraîner en Ligue Europa, pour laquelle l'OL est qualifié en huitièmes de finale contre le Steaua Bucarest.

La Fifa accède généralement aux demandes des fédérations nationales dans le cas de lourdes sanctions. Ce devrait être le cas pour Fonseca qui risque sept mois de suspension après son coup de sang.

Si celle-ci concerne toutes les compétitions en France, elle pourra donc aussi s'appliquer aux autres compétitions à travers le monde.

Ce ne sera pas la seule retombée de son comportement très agressif. L'entraîneur lyonnais, nommé sur le banc le 31 jan-

vier en remplacement de Pierre Sage, sera aussi sanctionné par le club, même si la manière dont cela prendra forme n'a pas été précisée. "A l'Olympique Lyonnais, quand il y a des problèmes de comportement, que ça concerne un joueur, un membre du staff, un entraîneur, moi éventuellement, il y a des sanctions qui sont prévues, bien sûr. Une sanction financière? C'est une sanction en interne, on communiquera peut-être plus tard là-dessus", a confié le directeur général de l'OL, Laurent Prud'homme.

FC BARCELONE

Même libre Neymar n'intéresse pas le Barça

Après l'espoir d'un retour de Lionel Messi, au moment de son départ du PSG en 2023, certains fans du Barça rêvent de voir Neymar retrouver la Catalogne l'été prochain. Assez séduisant lors de ses retrouvailles avec Santos au Brésil, la star auriverde est annoncée avec insistance du côté du club blaugrana pendant l'intersaison. Mais selon les informations dévoilées ce lundi par le journal catalan Mundo Deportivo, la direction barcelonaise n'aurait pas l'intention de se positionner sur Neymar.

Celui qui a porté le maillot du Barça entre 2013 et 2017 ne correspond tout simplement pas au profil recherché le club. Le Brésilien serait ainsi jugé trop vieux (33 ans) pour un rendement pas assez satisfaisant. De retour dans son club formateur de Santos au Brésil après son exil doré en Arabie saoudite, Neymar y a rapidement récupéré son statut de chouchou local. Brassard de capitaine sur le bras, l'ancien joueur du PSG (2017-2023) y a marqué trois buts et délivré autant de passes décisives en

sept apparitions dans le championnat paulista (compétition régionale). Surtout, le meilleur buteur de l'histoire de la Selecao n'a toujours pas connu de rechute physique.

Une bonne nouvelle pour celui qui a enchaîné les pépines pendant son passage dans le Golfe ou sur la fin de son aventure en Ligue 1. Malgré un retour en grâce et des débuts prometteurs avec Santos et une situation contractuelle favorable, il sera libre l'été prochain, Neymar n'intéresserait donc pas le

Barça. Plutôt que le vétéran brésilien, la direction sportive de l'actuel leader de Liga donnerait la priorité au recrutement d'un successeur à Robert Lewandowski et viserait Alexander Isak (Newcastle). Si l'idée d'une recrue dans le couloir existe bel et bien, les deux joueurs ciblés se nomment Luis Diaz et Rafael Leao. Pour le Colombien de Liverpool comme pour le Portugais de l'AC Milan, au contraire d'un Neymar disponible gratuitement, il faudrait toutefois sortir le chéquier pour les recruter.

ESPAGNE

Le match Villarreal-Espanyol reporté

Le match entre Villarreal et l'Espanyol Barcelone qui devait clôturer lundi soir la 26e journée de la Liga a été reporté en raison d'une alerte rouge aux fortes pluies dans la province de Castellon, en Espagne. Le club de Villarreal a déclaré dans un communiqué que le match avait été reporté en raison des "recommandations de sécurité liées au risque d'inondation". Les joueurs s'étaient échauffés à l'Estadio de la Ceramica de Villarreal et certains supporters avaient déjà pris place dans le stade lorsque la décision a été prise. La Liga a précisé que le match serait reprogrammé dès que possible.

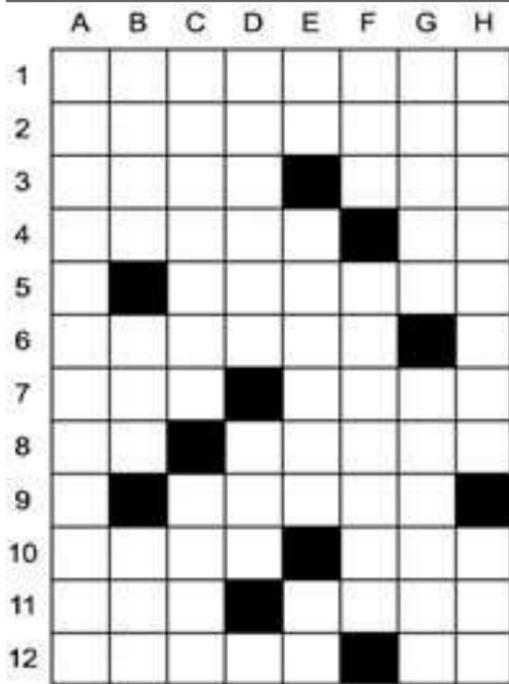
L'alerte météo concerne la région de Castellon, dans la Communauté valencienne, ainsi que d'autres zones de la côte Est de l'Espagne. En octobre, la région de Valence avait été frappée par des inondations soudaines et dévastatrices qui ont fait plus de 200 morts et provoqué de nombreux dégâts matériels.

BRÉSIL

Vasco de Gama se séparera de Payet

Selon l'agence brésilienne RTI Esporte, Vasco de Gama aurait pris la décision de se séparer de Dimitri Payet. Le club de Rio de Janeiro serait déçu par le rendement actuel de l'ancien joueur de l'OM, arrivé à l'été 2023. Les dirigeants de Vasco auraient acté son départ à la fin de son contrat, qui court jusqu'au 30 juin prochain. Le milieu de terrain français, qui fêtera ses 38 ans le 29 mars, en aurait été informé la semaine dernière. Le club auriverde souhaitait déjà mettre fin à sa collaboration avec Dimitri Payet cet hiver, mais aucune offre n'a été reçue. Depuis le début de la saison brésilienne, qui s'étale sur l'année civile, l'international français (38 sélections, 8 buts) a participé à dix rencontres, dont seulement deux comme titulaire. Avec une seule passe décisive au compteur. De quoi conforter ses dirigeants dans leur volonté de tourner la page. Le conseil d'administration de Vasco estime que Payet n'a pas offert un retour sur investissement satisfaisant, vu les sommes engagées.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Développant sa résistance (s').
- B. Ne conserve pas. Cité du Pérou. Rouleau de plumes.
- C. L'art de faire des cocottes. Un plus dans la caisse.
- D. Leçon faite aux enfants. Il s'expose au Louvre.
- E. C'est l'exercice. Montrerais les dents. Dangereux concurrent.
- F. Il ne s'ouvre pas sans bruit. Il est là pour renseigner.
- G. Finit par se dégager. Prénom d'un cinéaste américain.
- H. Petit grenier. Il finit rasé par les mufles.

HORIZONTALEMENT

- 1. Ça sent toujours bon là où on les met.
- 2. Il mena une vie d'Apache.
- 3. Absolument tout confondre. République arabe unie.
- 4. Prénom masculin. Neptunium.
- 5. Retenue à la chambre.
- 6. Ira de pair.
- 7. Point loin. Met le moral en berne.
- 8. Titre de prince abrégé. Mis à sac.
- 9. Beaucoup, pour le peuple.
- 10. Sortie de chien. Peintre dadaïste français.
- 11. Mot qui repousse. Inventeur d'un bec.
- 12. Elles gênent la vue. Il se lance sur bien des pistes.

LES MOTS FLÉCHÉS

ARMES À FEU	ETOILE DU CENTAURE	ANCIEN TROU DE MAÇON	MISE DANS UN TRONC	GROUPE DE MUSICIENS	SE RENDENT
CAUSER BIEN DU TRACAS	FICHES DE CUISINE	INDIEN DE L'UTAH	GRAND PAYS D'ASIE	DÉGERTS DE SABLE	PARTIE OCCIDENTALE D'UN PAYS
C'EST LE NORD					
ABRI DE BERGER			SENTIMENT DE REPUGNANCE		
DRUCKER AU CINÉMA		FEMME DE LA MYTHOLOGIE			RECUES POUR DES ONDES
APPEL DISCRET					
IL EST COUPÉ QUAND IL EST MÔR	PLEURNICHER (SE)				SCANDIUM POUR LE CHIMISTE
					ENLEVA
GROS CŒUR					QUI EST CONTENT DE LUI
MILLE MÈTRES					POIGNÉE POUR PRENDRE LA TASSE
	ON LE RANGE POUR LE BRÛLER	FLEUVE DE LISBONNE	DISTRIBUER	MOUVEMENTS	QUI A VU LE JOUR
		PLUTÔT FORTICHES	MÉGAL-OCTET	GARDE EN MAIN	SYNONYME DE DO
ILLUSIONNISTE					
ADVERSAIRES					
LE PETIT ÉCRAN			DONC BIEN VISIBLE		
CHANGE D'AIR			PRÉFIXE QUI RÉUNIT		
			LE DERNIER REPAS DE JÉSUS		
ILS PEUVENT NOUS FAIRE REBONDIR					



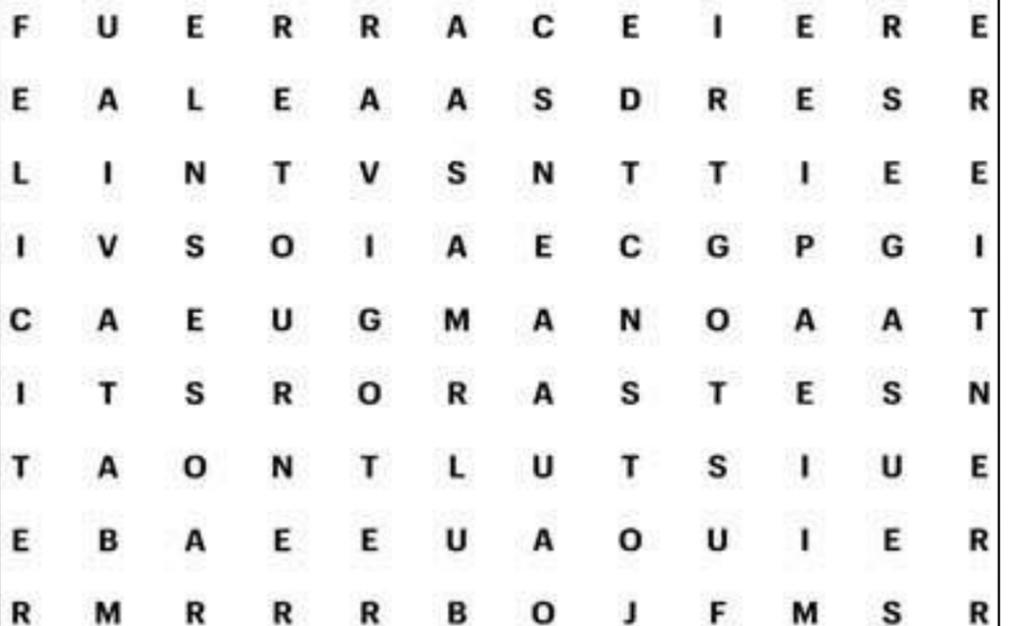
SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ASSIS BATAVIA BATTAGE CARRE FELICITER FOURGON JALOUSIE MANOMETRE
 ORGANDI OUTRE RANCOEUR RAVIGOTER RENTIERE REPOS RETOURNER RETRACTER
 SENTIER SIGNALER SUISSE ULTIMATUM USAGE



CASBAH D'ALGER

Le chaâbi, l'âme de la Citadelle

Dans le labyrinthe des ruelles escarpées de la Casbah d'Alger, une mélodie persiste, ancrée dans les pierres et les cœurs. Le chaâbi, ce genre musical populaire qui a traversé le siècle, y est né et y a grandi, porté par des figures emblématiques qui en ont «façonné» l'identité. Mais si la musique continue d'y résonner, le quartier, lui, s'effrite, menaçant d'emporter avec lui un pan entier de la culture algérienne.



Par **Samy. Terki**

Tout commence avec El Hadj M'Hamed El Anka (1907-1978), souvent surnommé le «père du chaâbi». Né à la Casbah, il s'imprègne dès l'enfance des sonorités andalouses avant de structurer ce qui deviendra l'une des expressions les plus puissantes de la musique populaire algérienne. Il introduit une rigueur nouvelle, fixe les bases rythmiques et élève le chaâbi au rang d'art à part entière. Avec près de 360 compositions et plus de 130 enregistrements, son empreinte est indélébile. Il n'est pas seul à donner au chaâbi ses lettres de noblesse. Amar Ezzahi (1941-2016), personnage discret et humble, incarne l'âme pure de cette musique. Fidèle à la tradition, il refuse les «compromis avec l'industrie musicale» et préfère les scènes modestes aux projecteurs.

Son décès en décembre 2016 rassemble des milliers de personnes, preuve que le chaâbi reste un langage universel. D'autres figures marquent cette histoire. Boudjemâ El Ankis (1927-2015) modernise le genre en intégrant des thèmes sociaux et politiques. Hadj Mrizek (1912-1955), quant à lui, bouleverse les foules avec sa voix poignante et ses textes d'une profondeur rare. Hadj Menouar (1913-1971), virtuose du mandole, apporte à cette musique une sophistication technique inédite. Et puis il y a Abdelkader Chaou (né en 1941), qui ose des «fusions» audacieuses, mêlant tradition et modernité sans jamais trahir l'esprit du chaâbi.

LE POIDS DU TEMPS

Mais la Casbah, berceau de cette effervescence musicale, vacille sous le poids du temps. Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1992, elle

subit depuis des décennies un délabrement progressif. Façades écroulées, ruelles rongées par l'humidité, monuments historiques en péril, le quartier semble figé dans une tension entre passé et avenir.

Pourtant, son influence dépasse largement la musique. Le cinéma et le théâtre y ont trouvé une source d'inspiration intarissable. Merzak Allouache immortalise l'atmosphère unique de la Casbah dans Bab El Oued City (1994), captant le «bouillonnement social et les fractures d'une jeunesse en quête de repères».

Plus tôt, La Bataille d'Alger (1966) de Gillo Pontecorvo avait déjà inscrit la Casbah dans l'imaginaire cinématographique mondial comme un symbole de la résistance. Le théâtre n'est pas en reste. Mahieddine Bachtarzi (1897-1986), géant du quatrième art, y a formé des générations

d'artistes. Sur les planches, des actrices comme Ouardia Hamitouche, Keltoum et Nouria Kazdarli ont porté la voix d'une Algérie tiraillée entre modernité et traditions. Aujourd'hui, malgré les défis, l'espoir demeure.

De jeunes musiciens, porteurs d'une nouvelle énergie, puisent dans cet «héritage» pour le réinventer, créant des passerelles entre le passé et le présent. Dans certains cafés, sur les places encore animées, des accords de mandole rappellent que le chaâbi n'est pas un vestige, mais une force vivante.

Des initiatives de réhabilitation voient le jour, portées par des associations, des artistes et des habitants attachés à la «préservation de ce patrimoine unique». Car la Casbah ne se résume pas à ses murs, elle vit à travers ceux qui continuent de l'habiter, de la chanter et de la raconter.

S. T.

LANGUE ARABE

Prix présidentiel pour l'excellence et l'innovation

L'Algérie franchit un cap dans sa politique de valorisation de la langue arabe. Le Haut Conseil de la langue arabe vient d'annoncer l'ouverture des candidatures pour la première édition du Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe. Une distinction inédite, pensée comme un levier pour l'innovation et le développement de l'arabe dans les sphères académiques, scientifiques et culturelles. Loin d'être un simple hommage symbolique, ce prix entend «stimuler une approche dynamique de la langue arabe, en la repositionnant comme un outil d'expression ancré dans la modernité et le progrès scientifique». Il s'adresse aux chercheurs, écrivains et traducteurs algériens désireux d'apporter une contribution significative à l'évolution de cette langue au-delà de ses usages traditionnels.

QUATRE «AXES» RETENUS :

La prospérité de la langue arabe, qui récompense les initiatives visant à promouvoir son usage dans les domaines culturels, économiques et sociaux. L'ancrage des connaissances, dédié aux travaux de recherche intégrant l'arabe dans les sciences et technologies de pointe. La traduction, qui met à l'honneur les efforts de transfert de savoirs à travers la «traduction» d'ouvrages scientifiques et technologiques d'envergure. La littéra-

ture et la création, qui distingue les œuvres littéraires et artistiques enrichissant le patrimoine culturel tout en renforçant l'identité nationale. Le concours est ouvert à tous les Algériens âgés de 20 ans et plus, à condition que leur travail soit inédit, individuel et rédigé en arabe, tout en respectant une rigueur académique irréprochable. Toute œuvre déjà primée ou validée institutionnellement est exclue de la compétition. Les candidats devront soumettre trois exemplaires de leur travail avant le 31 octobre 2025, directement au siège du Haut Conseil de la langue arabe, à l'attention du secrétaire du Comité de sélection. Les lauréats seront dévoilés le 18 décembre 2025, lors d'une cérémonie officielle coïncidant avec la Journée mondiale de la langue arabe. Plus qu'une simple remise de prix, cet événement se veut un moment fort de «reconnaissance nationale» pour celles et ceux qui œuvrent à l'expansion et à la modernisation de l'arabe. Ce prix traduit une ambition claire, faire de la langue arabe un vecteur du savoir, de l'innovation et de la créativité, capable de relever les défis du monde contemporain. En lui redonnant une place centrale dans la recherche et la production intellectuelle, l'Algérie entend affirmer son rôle dans «la préservation et l'évolution» d'un patrimoine linguistique qui, loin d'être figé, aspire à s'inscrire dans l'avenir.

R.C.

RÉÉDITION DU ROMAN «MORITURI»
DE YASMINA KHADRA

Retour d'un polar implacable

Samy. T.

Près de trois décennies après sa première publication, «Morituri», l'un des romans les plus marquants de Yasmina Khadra, revient en librairie. L'écrivain a annoncé vendredi sur sa page Facebook la réédition de l'ouvrage aux éditions Miallet Barrault, prévue dans trois semaines. Une occasion pour les lecteurs de redécouvrir cette plongée implacable dans l'Algérie des années 1990, à travers le regard désabusé du commissaire Brahim Llob, figure centrale d'une trilogie où la fiction épouse la tragédie nationale. Avec «Morituri», Yasmina Khadra adopte la structure du roman noir pour chroniquer une Algérie en proie à la violence, aux luttes d'influence et à la corruption systémique. Le commissaire Llob, flic intègre dans un pays gangrené par les compromissions, devient le témoin d'une époque où la terreur et la dépravation se côtoient dans une mécanique infernale. Dans cet opus initial, il est chargé d'enquêter sur des menaces pesant sur Ghoul Malek, un magnat dont la fortune dissimule des ramifications troubles. Mais très vite, la mission tourne à l'exploration d'un univers où les élites se divertissent pendant que le pays s'effondre. Entre les soirées décadentes d'une bourgeoisie déconnectée et le chaos qui ravage les rues, la fracture est abyssale. Dans un extrait dévoilé sur sa page, Yasmina Khadra esquisse, à travers le regard du commissaire Llob, un tableau au vitriol des élites algériennes: «Sur sa fiche de paie de fonctionnaire virtuel, le gendre de monsieur Ghoul Malek a juste de quoi se nourrir de sandwiches et s'acheter une douzaine de slips par plan quinquennal. Pourtant, sa nouvelle demeure n'a rien à envier au château de Versailles : plus de trois mille mètres carrés pavés de lampions, de guirlandes, de ballons obèses comme des montgolfières (...). Je sais, je suis rabat-joie, mais c'est plus fort que moi. Les fortunes blasphématoires me font chier». Le ton est donné. Khadra ne ménage rien ni personne. Derrière la façade des fêtes opulentes, se cachent des compromissions politiques et économiques, où se côtoient milliardaires, parlementaires et figures médiatiques. Parmi eux, Dahmane Faïd, magnat de la finance, Sid Lankabout, écrivain engagé dans une croisade identitaire, et une faune de notables oscillant entre arrivisme et cynisme. Dans cette bulle d'excès et de mépris, la guerre civile devient un bruit de fond lointain, un «chahut de vauriens», insignifiant face au ballet des privilèges. Llob, lui, n'est qu'un intrus dans ce théâtre d'ombres, témoin impuissant d'un pays où l'impunité et le clientélisme dictent leur loi.

UN ROMAN TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Près de 30 ans après sa parution, «Morituri» conserve toute sa force et son acuité. Plus qu'un simple polar, il s'impose comme un témoignage littéraire puissant, une immersion dans les heures les plus sombres de l'Algérie contemporaine. À l'heure où les questions de mémoire et de gouvernance restent brûlantes, cette réédition ravive un récit dont l'écho dépasse largement les frontières de la fiction. Les lecteurs devront patienter trois semaines avant de se replonger dans cet univers où la quête de justice se heurte à l'impunité des puissants, et où la littérature devient l'un des derniers refuges de la vérité.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

AG DE LA FAHB

L'ANCIEN INTERNATIONAL BOUSSEBT UNIQUE CANDIDAT

Par Merouane A.

L'ancien handballeur international et gardien de but des Verts, Mourad Boussebt est candidat à la présidence de la Fédération algérienne de handball qui aura lieu le jeudi, 6 mars. En effet, ce dernier a déposé officiellement son dossier, qui a été accepté par la commission des candidatures, même si la liste définitive des candidatures devra être révélée hier, après les recours qui auraient été étudiés hier. Boussebt est un des handballeurs les plus doués de sa

génération et avait réussi à décrocher de nombreux trophées, que ce soit avec la sélection nationale ou avec la DNC. Diplômé en commerce, ce dernier a occupé plusieurs responsabilités tout comme il a eu une grande expérience en tant qu'entraîneur. Né en 1960 (65 ans), Boussebt a débuté sa carrière de handballeur en 1973 à Belcourt avant de rejoindre la DNC avec laquelle il réussira de nombreux titres. En 1990, il avait entamé une expérience professionnelle à Dunkerque, en France. Avec

la sélection nationale, il avait participé à de nombreuses compétitions internationales, notamment les JO en 1982 et 1984, en plus de trois Coupes du monde et quatre Coupes africaines qu'il avait remportées avec la sélection nationale. Il avait bien réussi sa reconversion d'entraîneur en coachant de nombreuses formations saoudiennes, telles qu'El Hazm et El Ouahda, en plus de la formation tunisienne Meghnim, de Tanger au Maroc, et la sélection omanaise.

M.A

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 5 MARS 2025 // N°1025 // PRIX 20 DA

68^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LARBI BEN M'HIDI

Le héros au parcours exemplaire

Avec le début de la guerre d'Algérie, Larbi Ben M'hidi s'impose comme l'un des leaders emblématiques du FLN. Son engagement est déterminant dans l'organisation et la coordination des actions militaires et politiques menées contre l'occupant français. En tant que membre du Comité de coordination et d'exécution (CCE)

Dans son livre « Services spéciaux, Algérie 1955-1957, mon témoignage sur la torture », paru en 2001, le général Paul Aussaresses révèle, après 44 ans de mensonges, que c'est lui, avec l'accord de sa hiérarchie militaire, qui a pendu dans la nuit du 3 au 4 mars 1957 Larbi Ben M'hidi dans l'une des maisons d'une ferme coloniale dans la Mitidja. Cette révélation, confirmée dans l'entretien accordé au journal Le Monde en 2007, dans lequel il révèle les derniers instants du chef FLN. Le 1^{er} novembre 2024, Emmanuel Macron reconnaît officiellement, dans un communiqué, la responsabilité de la France dans son assassinat. Ce qui a mis fin définitivement à la propagande et au mensonge du gouvernement français, qui a présenté cette mise à mort comme un suicide. « Ben M'hidi s'est suicidé dans sa cellule en se pendant à l'aide de lambeaux de sa chemise, le 3 mars dernier », avait en effet annoncé la presse française en Algérie le 6 mars 1957, au lendemain de la conférence de presse animée par le porte-parole du gouvernement Robert Lacoste. À l'occasion du 68^e anniversaire de ce douloureux événement, la wilaya d'Oum El Bouaghi a organisé une cérémonie de commémoration pour honorer la mémoire de ce héros admiré par tous, même par l'ennemi français. Au programme de cette cérémonie : le déplacement du wali, Benabdallah Chaib Eddour, accompagné des autorités locales civiles et militaires, d'un représentant du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, de membres de la famille révolutionnaire, des acteurs de la société civile et de nombreux citoyens, à la demeure du Chahid, au douar d'El Kouahi, lieu de naissance du Martyr, situé à quelque 70 km d'Ain



M'hidi, ainsi que d'autres activités ayant toutes pour objectif le rappel des qualités du héros.

NÉ POUR LA LUTTE

Né le 22 janvier 1923 à la Casbah d'Alger en Algérie, Larbi Ben M'hidi est issu d'une famille modeste. Il a été très tôt confronté à la réalité du colonialisme français, qui a fait main basse sur les richesses du pays et transformé ses habitants en esclaves. Ayant grandi dans une ambiance baignée d'un fort sentiment national, il a développé une conscience politique précoce, alimentée par les comportements des colons ainsi que par la montée du mouvement nationaliste. Après avoir achevé ses études, Larbi Ben M'hidi s'investit pleinement dans le mouvement national. Il com-

mence par rejoindre les scouts musulmans, avant de s'affilier, dans les années quarante, au Parti du peuple algérien (PPA), puis au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Par la suite, il s'engage dans l'Organisation spéciale (OS), le bras armé clandestin du MTLD, ce qui lui vaut, en 1950, une condamnation par défaut à dix ans de prison. Devenu clandestin, il est alors envoyé en Oranie par le MTLD. Grâce à ses compétences et à son charisme, il s'impose rapidement comme un militant influent au sein du mouvement, participant activement à de nombreuses manifestations. Il joue un rôle fondamental dans la création du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) ainsi que du « comité des 6 », qui lancent l'insurrection du Front de libé-

ration nationale (FLN) le 1^{er} novembre 1954. Avec le début de la guerre d'Algérie, Larbi Ben M'hidi s'impose comme l'un des leaders emblématiques du FLN. Son engagement est déterminant dans l'organisation et la coordination des actions militaires et politiques menées contre l'occupant français. En tant que membre du Comité de coordination et d'exécution (CCE), Ben M'hidi se démarque par son incorruptibilité, par sa foi, sa droiture et sa capacité à convaincre et à établir des réseaux de soutien au sein de la population algérienne. Très rapidement, il devient un symbole fort de la résistance algérienne, reconnu pour son courage et son charisme. Son leadership stimule ainsi les militants à donner le meilleur d'eux-mêmes. Sa vision politique englobe non seulement la lutte armée, mais également l'impératif de rassembler toutes les composantes de la société algérienne autour de l'idéal de liberté et d'indépendance. En mars 1957, Larbi Ben M'hidi est arrêté par les forces françaises. Le 3 mars 1957, il est exécuté, devenant ainsi un martyr de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Sa mort a été un séisme pour le FLN, mais elle a également renforcé la détermination des Algériens à poursuivre leur combat. Aujourd'hui, Larbi Ben M'hidi est célébré comme l'un des purs héros de la Révolution algérienne. Son engagement, son idéalisme et son sacrifice sont honorés chaque année. Plusieurs édifices et rues portent aujourd'hui son nom en reconnaissance de son parcours impressionnant dans le mouvement national et la lutte pour l'indépendance. Sa vie et son héritage continuent d'inspirer les générations futures, incarnant la quête de liberté et de dignité pour les peuples opprimés.

H.H

TÉMOIGNAGE DU COLONEL JACQUES ALLAIRE

« BEN M'HIDI EST UN SEIGNEUR »

« Si je reviens à l'impression qu'il m'a faite, à l'époque où je l'ai capturé, et à toutes les nuits où nous avons parlé ensemble, j'aurais aimé avoir un patron comme ça

de mon côté, j'aurais aimé avoir beaucoup d'hommes de cette valeur, de cette dimension, de notre côté. Parce que c'était un seigneur Ben M'hidi ».

ALGERIAN SCHOLAR AWARD, CÉLÉBRATION DE L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE EN ALGÉRIE

Algerian Scholar Award est une organisation prestigieuse dédiée à la reconnaissance et à la célébration des contributions scientifiques et culturelles des chercheurs algériens. Fondée dans le but de promouvoir l'excellence académique, cette organisation joue un rôle crucial dans l'inspiration des nouvelles générations à s'engager dans des carrières scientifiques et à contribuer au développement du pays. La mission de l'Algerian Scholar Award est de reconnaître et de valoriser les contributions des chercheurs algériens dans divers domaines scientifiques et culturels. En mettant en lumière ces accomplissements, l'organisation vise à inspirer les jeunes générations à suivre les pas de ces pionniers et à s'engager dans des carrières dédiées à la recherche et à l'innovation.

METTRE EN LUMIÈRES LES DÉFIS ET SUCCÈS DE CHERCHEURS ALGÉRIENS

La vision de l'Algerian Scholar Award est de créer une plateforme où les talents peuvent être reconnus, encouragés et soutenus pour atteindre de nouveaux sommets. Les candidats au prix sont évalués sur la base de leurs contributions innovantes et de l'impact de leurs recherches. Le processus de sélection est rigoureux et implique des experts de divers domaines scientifiques et culturels. Les critères incluent la qualité et la pertinence des travaux de recherche, l'originalité des idées, et l'impact des contributions sur la communauté scientifique et la société en général. L'Algerian Scholar Award organise chaque année une cérémonie de remise des prix pour honorer les contributions exceptionnelles des scientifiques et chercheurs algériens. Ces événements prestigieux réunissent des personnalités influentes et des représentants de diverses disciplines scientifiques et culturelles. La cérémonie annuelle est un moment fort qui symbolise la reconnaissance de l'excellence et de l'engagement des lauréats dans leurs domaines respectifs. Le site de l'Algerian Scholar Award présente des histoires inspirantes des lauréats précédents, illustrant leurs parcours et leurs réalisations.

